

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 163

MONTRÉAL, LE MERCREDI 23 JUILLET 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le cri qui dérange encore

Fallait-il qu'elle soit percutante, cette exclamation en quatre petits mots, pour que, trois décennies plus tard, on se demande encore si elle était préméditée et prévue ou inopinée et spontanée. Et pour qu'une statue coulée dans le bronze perpétue et amplifie la contradiction, l'adulation ou le mépris.

Le cri, évidemment, c'est celui du général de Gaulle, au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, au terme d'une montée triomphale du chemin du Roy. Ce fameux «Vive le Québec libre!» était-il l'œuvre d'un vieillard dément qui réglait ses comptes avec les Anglo-Saxons ou celle d'un géant visionnaire donnant ses lettres de noblesse au mouvement souverainiste du Québec? Depuis 30 ans, on se dispute ferme à cet égard. Dans l'entourage même de l'ex-président de la République française, tout en reconnaissant qu'il était en pleine possession de ses moyens, l'exégèse diverge. Et ceux qui reprennent son ralliement comme une oriflamme multiplient aussi de ferventes conjectures.

Loin de s'atténuer, la controverse fait rage. Dix ans après Expo 67, on en glose savamment. Vingt ans après le célèbre 24 juillet, rappels nostalgiques ou amers foisonnent. De même, après 25 ans, explicitations et interprétations fusent à qui mieux mieux. Mais voilà que le trentième anniversaire ranime la fébrilité des uns, la fureur des autres. Pourquoi donc?

Il y a eu le retour au pouvoir du Parti québécois et le référendum gagné de justesse par le NON. L'hiver dernier, l'intention du gouvernement français de lancer un timbre commémoratif a soulevé la fureur au Canada anglais. À l'appel de l'Equality Party et d'autres Diane Francis, le premier ministre Chrétien en a appelé au président Chirac. Le gouvernement d'inspiration gaulliste ayant été défait au printemps, et les socialistes ne portant pas le général dans leur cœur, le projet de timbre est resté dans les cartons.

Mais au Québec, dans la capitale même, qu'est-ce qui a mis le feu aux poudres? Étrangement, c'est le spectaculaire monument — œuvre grandiose du sculpteur Fabien Pagé et de la Fonderie d'art d'Inverness — qui soulève tout à coup les passions, aussi bien dans des tribunes radiophoniques déchainées que parmi l'opposition au gouvernement et aux élus municipaux. C'est l'été, les sujets de discussion et de débat se font plutôt rares, voici une cible de choix. Et on ne s'en prive pas.

En ces temps moroses et difficiles, l'on met habilement en parallèle la misère de milliers de nos concitoyens et l'opulence d'une dépense de 150 000 \$ qui aurait été mieux utilisée à alléger des souffrances. L'argument est démagogique, mais il porte. On a beau objecter que des dépenses prétendument somptuaires sont nécessaires dans une capitale et ajoutent à ses attraits naturels, rien n'y fait.

Au contraire, font valoir des opposants, c'est à Montréal que l'illustre général a lancé son cri, et c'est là que sa statue plus grande que nature aurait dû être érigée. À cela, on répond avec raison que la métropole québécoise a déjà un obélisque (inauguré par M. Chirac en 1992) et qu'il n'est que normal que la capitale rende hommage à son tour à de Gaulle, avec le faste nécessaire. D'autant que c'est à l'anse au Foulon qu'il est descendu du *Colbert* et qu'a commencé son troisième et dernier périple en terre canadienne (écourté abruptement, après la scène du balcon, de l'étape outaouaise).

Autre argument. De Gaulle avait interdit qu'on érige des monuments à son image et à sa ressemblance. Cette dernière volonté ne vaudrait toutefois que pour la France. À preuve, à Londres, d'où le chef de la Résistance a lancé son célèbre appel du 18 juin 1940, sa mémoire est honorée par un monument.

Justement, cette polémique estivale aux accents loufoques prend une allure triste et pénible quand des anciens combattants s'en mêlent pour décrier de Gaulle et célébrer leurs propres faits d'armes. Il est vrai que des milliers de Canadiens ont contribué puissamment, souvent de leur sang et de leur vie, à libérer la France. Mais ce n'est pas une raison pour réduire à néant les sacrifices et l'héroïsme de milliers de résistants qui, à l'instigation du général, ont combattu vaillamment et rétabli l'honneur et la grandeur de la France.

En toile de fond, il y a évidemment des motifs politiques, voire partisans. Les souverainistes en profitent pour évoquer la force symbolique de cette proclamation et tenter de ranimer la ferveur de naguère. Les fédéralistes, inquiets depuis l'alerte du dernier référendum, craignent au plus haut point un fantôme plus vivant que jamais. Et le maire L'Allier, dont les sympathies souverainistes sont connues depuis le référendum de 1980, est en butte à une double opposition qui a peine à s'organiser pour le battre en novembre prochain.

Ça fait tout un cocktail! Aux abords des fameuses plaines d'Abraham, où voisinait Wolfe et Montcalm, un autre fameux général sème la zizanie, une fois de plus. L'iconoclaste, qui avait le don des formules tonitruantes, se moquerait allégrement de cette foire d'empoigne provinciale, de tout ce qui grouille, grenouille, scribouille... Après 30 ans, du haut de son piédestal, il a encore raison!

MÉTÉO	
Montréal Ensoleillé. Max: 25 Min: 13	Québec Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 24 Min: 11 Détails, page B 4

INDEX	
Agenda..... B 6	Le monde..... A 5
Annonces..... B 6	Les sports..... B 5
Avis publics..... B 4	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... B 4
Économie..... B 1	Télévision..... B 7
Éditorial..... A 6	

www.ledevoir.com

LES ACTUALITÉS

De Gaulle s'était adressé aux Québécois dès 1940, page A 2



LE MONDE

L'Ordre d'Orange dit non au plan Blair, page A 5

ÉCONOMIE

Dominion Bridge est à vendre, page B 1

Le sort du juge Therrien est entre les mains du ministre de la Justice

Le Conseil de la magistrature recommande qu'il soit destitué

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Ça va de mal en pis pour le juge Richard Therrien, dont le Conseil de la magistrature du Québec a recommandé hier la destitution.

Richard Therrien, juge à la Cour supérieure

du Québec, est suspendu avec solde depuis que ses antécédents felquistes ont été révélés à la face de la province, à l'automne 1996. M. Therrien avait été condamné à un an de prison, en 1971, pour avoir aidé les quatre membres du Front de libération du Québec responsables de l'assassinat du ministre Pierre Laporte à se

cher des policiers. Il avait obtenu un pardon dans les années 80, ce qui l'avait convaincu de taire son passé peu glorieux au moment de devenir juge.

En raison de cette omission volontaire, le Conseil de la magistrature a suggéré la destitution du juge Therrien au terme d'une réunion tenue hier à Montréal, esti-

mant que M. Therrien a mal servi son obligation de transparence lorsqu'il a caché son passé felquistes pour accéder à la magistrature.

Le Conseil avait au départ pris connaissance des recommandations de son comité

VOIR PAGE A 8: JUGE

Le pharaon du cigare



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

PIERRE BLATTER est le maître à cigares de Montréal. Et le cigare, c'est aujourd'hui l'icône du chic, comme l'explique Serge Truffaut dans son reportage, en page A 3.

La leçon de Fant-Asia

Ce festival de films d'action asiatiques connaît un étonnant succès populaire

MARTIN BILODEAU

Beau temps, mauvais temps, Fant-Asia, festival populaire principalement consacré aux films fantastiques et d'action en provenance d'Asie, remplit l'Impérial d'adeptes chahuteurs et passionnés qui, depuis le 11 juillet dernier, déroulent le tapis rouge à tous les Ultraman, Jackie Chan et Jet Li venus visiter la planète Amérique.

Ces adeptes échappent à toutes nos statistiques dites sérieuses sur la fréquentation des salles, font rougir les organisateurs des festivals qui mettent leurs projections désertes sur le compte du «fichu de beau temps qu'on a eu», font mentir les distributeurs qui prétendent que le public québécois boude les sous-titres (la plupart des films de Fant-Asia sont en anglais) et prouvent, hors de tout doute, qu'un sens de la fête et un bouche à oreille efficace peuvent assurer la viabilité d'une manifestation cinématographique sans que celle-ci n'ait recours au financement de l'État. Bref, avec ses files d'attente de deux pâtés de maison et son taux d'auto-financement qui oscille autour de 85 %, Fant-Asia est une leçon.

Enclavé entre les festivals de musique, d'humour et de cinéma, Fant-Asia fait bande à part. De par sa ligne éditoriale (la seule du genre au monde), sa durée (cinq semaines), son équipe réduite (huit personnes), son budget (220 000 \$, une misère), sa clientèle (hommes et femmes entre 20 et 35 ans), son profil démographique (majorité d'anglophones, 5 % de Chinois) et l'explosion provoquée par la convergence de tous ces facteurs, Fant-Asia offre une expérience cinématographique intense qui, sur l'applaudimètre, ne trouve son équivalent que pendant les séries éliminatoires. Son auditoire n'hésiterait sans doute pas à faire la vague tant il est mu par un sentiment de fierté collective.

«Une de mes plus grandes satisfactions reste de voir

VOIR PAGE A 8: FESTIVAL

Des tissus humains de culture à la place des prothèses

Après la peau cultivée en laboratoire, la création d'autres tissus ouvre la porte à un nouveau pan de la médecine

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

D'un petit bout de peau cultivée en labo pourrait naître tout un pan de la médecine de demain. À l'heure où l'on commence à traiter de grands brûlés à l'aide de peau vivante créée de toutes pièces, les chercheurs s'affairent maintenant à réinventer une panoplie de tissus humains dans leurs éprouvettes. Des tissus faits de cellules d'os, de cartilages et même de muscles, qui pourraient un jour rendre inutile le recours à certaines prothèses et même redonner aux arthritiques leur souplesse d'antan.

Elles ne sont pas loin, ces années 70, où l'homme et la femme bioniques semblaient droit sortis de la pure science-fiction. Mais les nouvelles percées réalisées dans la culture de tissus humains risquent fort de faire de cet homme de six millions, aux mille et un circuits électroniques, un modèle dérisoire, désuet avant l'heure.

«L'image de l'homme ayant des prothèses de plastique et de métal un peu partout dans le corps risque de devenir une image du passé. La culture de tissus humains pourrait même mener un jour à la culture d'organes et révolutionner le monde de la transplantation», prédit le Dr Gail Naughton, présidente et chef de l'exploitation de la compagnie de biotechnologie Advanced Tissue Sciences.

Manque de peau

Si l'on parie tant sur la culture de tissus humains, c'est que la culture de cellules vivantes en laboratoire est en pleine expansion et permet déjà de soigner les diabétiques souffrant d'ulcères aux pieds ou d'ulcères veineux.

VOIR PAGE A 8: TISSUS

Un Canadien dans la tourmente irlandaise

John de Chastelain présidera la Commission de supervision du désarmement

Les partis représentés aux pourparlers de Belfast sur le processus de paix en Ulster se réunissent aujourd'hui pour discuter du plan anglo-irlandais. Déjà, la séance s'annonce houleuse. Le camp unioniste protestant est divisé sur les propositions anglo-irlandaises alors que les catholiques les accueillent positivement. Tous s'accordent cependant pour estimer que la question du désarmement des milices est au cœur du processus de paix. Et c'est un militaire canadien qui doit y voir. Nos informations en page A 5.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Plus d'un an après l'ouverture à Stormont des pourparlers de paix sur l'Ulster, les participants se retrouvent de nouveau autour d'une même table. Ils doivent discuter d'un plan anglo-irlandais sur les institutions futures de l'Ulster. Elles prévoient notamment la création d'organismes «transfrontières» et d'un Parlement local doté d'autonomie. Ce processus politique doit aussi être doublé d'une volonté des belligérants de désarmer. Ceux-ci en ont accepté le principe mais ne s'entendent pas sur les modalités pour y parvenir. LIRA est disposée à déposer les armes après la conclusion d'un accord alors que les unionistes exigent un désarmement préalable avant le début des négociations, qui doivent commencer le 15 septembre.



John de Chastelain

VOIR PAGE A 8: CANADIEN

LES ACTUALITÉS

Les 30 ans du «Vive le Québec libre!»

De Gaulle s'était adressé aux Québécois dès 1940

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Pierre-Louis Mullen, correspondant de l'ORTF dans les années soixante, rappelle dans un texte intitulé *La Dette de Louis XV* que le premier discours du général de Gaulle, après l'appel à la libération de la France, le 18 juin 1940, sur le radio de Londres, à l'intention de ses compatriotes, était adressé aux Québécois car, déclara-t-il le 1^{er} août 1940, «personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens français».

Le général n'allait pas venir à Québec avant le 12 juillet 1944, mais dès l'été 1940, il présenta la situation aux Québécois à la radio: «L'âme de la France cherche et appelle votre secours parce qu'elle trouve dans votre exemple de quoi animer son espérance en l'avenir. Puisque, par vous, un rameau de la vieille souche française est devenu un arbre magnifique, la France, après ses grandes douleurs, la France, après la grande victoire, saura vouloir et saura croire.»

Pierre-Louis Mullen apporte une autre précision dans les *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*: dès 1913, au 33^e régiment d'infanterie cantonné à Arras, le sous-lieutenant Charles de Gaulle prononça une conférence où il cita en exemples trois héros de l'histoire de France. Il nomma Jeanne d'Arc, Duguesclin et Montcalm, «cinquante ans avant la Révolution tranquille», car le général français avait dit: «Je meurs content, je n'ai pas vu les Anglais à Québec.»

L'émotion que de Gaulle eut le 25 août 1944 en traversant Paris libéré, il allait dire à Montréal qu'il l'avait retrouvée sur le chemin du Roy le 24 juillet 1967. À chaque arrêt, il avait déclaré à la fin de son discours: «Vive la Nouvelle-France!» Comme si celle-ci n'était jamais morte!

Et à la fin de son discours qui s'adressait à «la ville française de Montréal» — même si le maire Drapeau venait de lui parler d'«une ville cosmopolite» —, le général évoqua «une atmosphère du même genre que celle de la Libération» et franchit un pas de plus, conformément au contenu de ses 11 discours antérieurs durant ce voyage.

Le directeur de l'ORTF fait état du principal garde du corps qui suivit de Gaulle dans ses voyages. Celui-ci porta témoignage pour dire qu'il n'avait «jamais vu pareille ambiance».

Un voyage quasi annulé

Pourtant, Pierre-Louis Mullen rappelle que le général avait bien failli décommander ce voyage car il ne voulait pas suivre l'itinéraire qu'Ottawa lui proposait au Niagara, dans les Rocheuses et même dans l'Arctique.

Lorsque Xavier Deniau, député du Loiret et membre de la Commission des affaires étrangères, vint rencontrer le nouveau premier ministre Daniel Johnson à Québec, il confia, abattu, à Pierre-Louis Mullen: «Le général de Gaulle ne veut plus venir. Il refuse le programme préparé pour tous les chefs d'État que le gouvernement fédéral prétend lui imposer: atterrir à Ottawa, dîner chez le vice-roi, le gouverneur général Vanier, être reçu à la Chambre des communes puis aller visiter l'exposition de Montréal, but officiel du voyage, enfin promenade ad libitum dans le Canada, voir les chutes du Niagara, les Rocheuses, l'Arctique... Seulement, de Gaulle ne vient pas faire du tourisme, mais de l'histoire.»

Le député expliqua que le fédéral avançait des prétextes techniques pour un tel itinéraire: «L'aéroport de Montréal [Dorval] est trop chargé pour qu'on puisse faire une belle réception, tandis que dans l'aéroport militaire d'Ottawa...» Le général refusait de centrer son voyage sur la capitale fédérale.

Pierre-Louis Mullen eut cette réplique: «A un prétexte technique, opposons un motif technique; à cet effet, que le général vienne en bateau.» Le député devint rêveur tandis que le conseiller ajoutait: «Nous souhaitons des symboles? De Gaulle remontant le Saint-Laurent, comme Jacques Cartier, comme Champlain, vous voyez ce que pourront en faire les poètes.»

Xavier Deniau craignait que le général n'accepte pas de perdre cinq jours en mer mais Mullen eut cette idée: «Il faut que de Gaulle arrive de France quand il débarquera au Québec. Il y a un territoire français de ce côté-là, l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon.»

Il mentionna qu'«aucun président de la République, aucun roi de France n'est venu à Saint-Pierre-et-Miquelon». Et comme s'il fallait un argument de plus: «En plus, c'est un des hauts lieux de la Résistance... En suggérant à de Gaulle de visiter au passage Saint-Pierre-et-Miquelon, vous obtiendrez qu'il vienne en bateau.» Cela fit son chemin à l'Élysée.

À son ambassadeur en poste à Ottawa, le général écrivit alors une annotation cinglante en apostille à un télégram-

me: «Il n'est pas question que j'adresse un message au Canada pour célébrer son centenaire.»

Il ajouta de sa main: «Nous n'avons à féliciter ni les Canadiens ni nous-mêmes de la création d'un État fondé sur notre défaite d'autrefois et sur l'intégration d'une partie du peuple français dans un ensemble britannique.»

En mai 1967, le premier ministre québécois, Daniel Johnson, fit un voyage officiel à Paris. De Gaulle l'appela «Monsieur le président». Le discours du général mentionna: «Peuple exemplaire et très cher, en lequel, sur la terre où il vit et dont avec courage il développe toutes les ressources, nous voyons un rameau du nôtre.»

Pierre-Louis Mullen écrit à Xavier Deniau que le général devait suivre le chemin des explorateurs, «passer du connu à l'inconnu, de l'embouchure au haut du fleuve».

Effectivement, le général de Gaulle accosta à Québec, à l'anse au Foulon, «où son débarquement effacerait le souvenir de celui de Wolfe, l'ennemi de Montcalm», et inaugura le chemin du Roy, la «première route royale ouverte le 5 août 1734 par le Grand Voyer de la Nouvelle-France mais jamais parcourue par un souverain français».

Les préparatifs refusés

L'ambassadeur de France, Bernard Dorin, révèle aussi les préparatifs controversés de la visite du général et raconte que les «services» du Quai d'Orsay présentèrent au printemps 1967 «un projet délimitant» au général: après l'escale de Québec, le Colbert remonterait de nuit le Saint-Laurent, les populations étant invitées à allumer des feux de joie sur les rives du fleuve.

À la lecture, «le général entra dans une grande colère et froissa le document, qu'il traita de «torche-cul des services»», rapporta René de Saint-Léger, conseiller diplomatique de l'Élysée, à Bernard Dorin, conseiller d'ambassade.

Celui-ci suggéra d'emprunter le chemin du Roy comme «le seul qui, traversant villes et villages, lui permettait d'avoir des contacts pour ainsi dire physiques avec la population du Québec». Ce conseiller d'ambassade avait prévu le micro et les caméras au balcon de l'hôtel de ville et insista pour que le général puisse s'adresser à la foule de Montréal et non seulement aux notables, comme l'avait prévu le maire Drapeau.

L'engagement de la France

Il révèle qu'à la suite de la célèbre déclaration, au salon d'honneur d'Orly, tout le gouvernement était venu à terre au retour précipité du général. Bernard Dorin dit que le général donna l'explication suivante: «Il y avait le destin d'un peuple», et il ajouta: «Je leur

ai fait gagner dix ans.»

Pour le général de Gaulle, la chose ne s'arrêta pas à cette déclaration. Peu après, il convoqua à l'Élysée Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, «d'abord pour lui enjoindre d'expliquer l'événement à nos compatriotes pris de court qui n'avaient évidemment rien compris, et ensuite pour lui demander d'imaginer les premières mesures de coopération avec le Québec, puisque le geste de Montréal ne pouvait demeurer sans lendemain.»

C'est ainsi que prirent naissance les vingt-cinq mesures de coopération entre la France et le Québec, du dépôt légal dans les bibliothèques nationales à la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de la mise sur pied d'une société franco-québécoise de distribution de films d'expression française à un Centre franco-québécois de l'enseignement technologique.

Alain Peyrefitte vint en mission avec Bernard Dorin à l'automne 1967 et rencontra le premier ministre Daniel Johnson qui accepta avec empressement les vingt-cinq mesures de coopération. Ce dernier s'engagea «à y effectuer un financement égal à celui de la France» et confia la tâche à son jeune ministre Marcel Masse.

Le programme français prévoyait des crédits de cinq millions de francs pour l'exercice 1967, 25 millions de francs en 1968, 32 millions en 1969 et 40 millions en 1970. Jusque-là, il n'y avait qu'un accord limité sur l'admission d'étudiants québécois à l'École nationale d'administration de France et la venue de stagiaires québécois en vue de mettre sur pied l'ENAP à Québec.

Le 10 avril 1968, montrant sa ferme résolution et son non-repentir, le général de Gaulle alla écrire en apostille sur le télégramme de l'ambassadeur de France à Ottawa: «Nous n'avons aucune concession ni même aucune amabilité à faire à M. Trudeau qui est l'adversaire de la chose française au Canada.»

Bernard Dorin rappelle qu'après le départ du général de Gaulle des affaires de la France, face à Pierre Elliott Trudeau, «il s'agissait d'un combat continu pour maintenir les acquis de 1967!».

Paris ne veut toujours pas d'un timbre

La statue du général attire déjà les touristes

PRESSE CANADIENNE

Québec — Controversé ou non, le dévoilement de la statue du général de Gaulle, aujourd'hui à Québec, à l'occasion du 30^e anniversaire du «Vive le Québec libre!», marque en quelque sorte un moment important de l'émancipation politique du Québec.

Hier, alors que la statue du général était encore emmitouflée et sous surveillance permanente, place Montcalm, des gens, touristes et résidents du Québec, passaient pour y jeter un coup d'œil. Tout près du socle, on pouvait voir des dizaines de petits drapeaux canadiens alignés portant les noms de soldats québécois qui ont donné leur vie pour libérer la France de l'envahisseur allemand. Ils avaient été déposés là par des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale.

Pour eux, après avoir fait leur geste dans la plus grande dignité, il est important de souligner, comme l'a fait un membre de cette confrérie, Pierre Roy, «qu'il y a près de 80 000 Cana-

PRESSE CANADIENNE

Paris n'a toujours pas l'intention d'aller de l'avant avec son projet de timbre soulignant la visite de Charles de Gaulle au Québec, il y a 30 ans, ont fait savoir hier des responsables du gouvernement français.

Louis de Corail, porte-parole à l'ambassade de France à Ottawa, a nié hier les informations publiées la veille selon lesquelles le timbre controversé verrait le jour en octobre. Il a réitéré que la France n'avait aucunement l'intention d'émettre un timbre susceptible de ternir ses relations avec le Canada.

«Il n'y a rien de nouveau en ce qui a trait au timbre. Je ne sais pas d'où sort cette nouvelle», a déclaré M. de Corail, ajoutant que les responsables du ministère français des Affaires étrangères n'en savaient pas davantage que lui à cet égard.

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par **CLUB** ou qui finit par **MART** pour offrir les plus bas prix en ville.

C'EST NOTRE 30^e SOLDE ANNUEL!
ÉCOULEMENT MUR-A-MUR!

Literie

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX
Springmaid MARIEX
Dan River Lawrence CANNON

Ensemble de literie
Simple 49⁹⁵ Grand 69⁹⁵
Double 59⁹⁵ Très gr. 79⁹⁵

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré
Simple 16⁹⁵

SIMMONS
Bequiverest
Oreiller 7⁹⁵

Édredons

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en 12 po.
Simple 69⁹⁵
Double 89⁹⁵
Grand 99⁹⁵
Très grand 139⁹⁵

Bain

MARIEX STEVENS
CANNON
Descentes de bain 5⁹⁵
MARIEX Serviettes de bain 3⁹⁵
ROYAL VELVET (R.O.M.)
Bain 9⁹⁵
Essuie-main 6⁹⁵
Débarbouillette 3⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Charmeur de Sealy
Simple 99\$ ens. 199\$
Double 139\$ ens. 269\$
Grand 169\$ ens. 329\$
Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 169\$ ens. 329\$
Double 249\$ ens. 399\$
Grand 279\$ ens. 449\$

Sealy Posturepedic
SIMMONS
Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

Levolor draco Parures de Fenêtres

Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré.
Service à domicile GRATUIT 341-7810!
Stores horizontaux et verticaux plissés • stores en bois romains • dentelles • cantonnières • bonnettes • tentures • parures complètes • tissés • parures de lit sur mesure et plus encore!

ETES-EN-LANTON ET FER TAPIS et BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Le plus grand selection aux plus bas prix garantis!
Iepine

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la couffellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford
Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!

Tognana
Économisez 80%
Danube
Ensemble 20 pièces (pour 4)
Prix courant 250⁹⁵
Prix spécial 49⁹⁵

Coutellerie

Fabrique en Allemagne
Ens. 20 pièces (pour 4)
New York ord. 160
Solde 59⁹⁵

Appareils ménagers

Cuisinart
Petit robot culinaire
Prix courant 39⁹⁵
Prix spécial 27⁹⁵

Batteries de cuisine

MEYER
Ensemble professionnel
11 morceaux en acier inoxydable.
Garantie de 25 ans.
Prix courant 350⁹⁵
Prix spécial 139⁹⁵

Articles cadeaux

Économisez 80%
Prix courant 50⁹⁵
Prix spécial 9⁹⁵

Nouveau! **SUPER SECTION DE LIQUIDATION!**
ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur plus de 1 000 000 \$ de marchandise!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

LE DEVOIR

MONTREAL

L'essor touristique de juin

Québec se félicite des efforts déployés auprès des touristes étrangers

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

C'est non seulement le mois de juin mais toute la saison touristique qui pourrait être bonne cet été, croit la ministre responsable du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais.

La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, responsable du Tourisme, confirmait hier que «si l'on se fie à juin, on devrait connaître une excellente saison touristique» cet été.

Mme Dionne-Marsolais a fait ces commentaires hier alors qu'elle donnait une conférence de presse portant sur le tourisme pour les personnes handicapées physiques. Elle commentait ainsi les plus récentes statistiques du tourisme, diffusées lundi.

Ainsi, au Canada, le taux d'occupation des hôtels était à la hausse, ces derniers mois.

A Montréal, l'Office des congrès et du tourisme estimait que 950 000 «étrangers» étaient venus sur l'île de Montréal au mois de juin seulement. Le taux d'occupation des hôtels de Montréal se situait à 83,9 %, un phénomène que l'on compare à la période juste avant les Jeux olympiques de 1976.

La ministre Dionne-Marsolais confirme que la clientèle internationale, notamment, est en forte croissance, surtout en provenance de la France et du Japon. «Ce sont des clients que

nous avons beaucoup travaillés», a-t-elle justifié.

Elle attribue cette bonne performance au travail «concerté, ardu et bien ciblé» des trois dernières années pour séduire ces clients internationaux. Beaucoup d'efforts ont été déployés avec les transporteurs et les hôteliers afin d'offrir des forfaits plus complets et plus étendus pour nos attraits naturels et culturels, a expliqué la ministre.

Mme Dionne-Marsolais accorde aussi une partie du mérite au Fonds de partenariat touristique, récemment institué. Ce fonds est financé à partir de la taxe de 2 \$ la nuitée dans un hôtel, assumée par les visiteurs. La somme ainsi recueillie est réinvestie dans les activités touristiques des régions qui implantent cette taxe. Jusqu'ici, Montréal et Laval s'en sont prévalués.

Malgré ces nouvelles prometteuses de juin, la ministre refuse de s'aventurer à faire des prévisions pour l'ensemble de la saison estivale. Elle rappelle que la temps a une grande influence sur le comportement des touristes.

Chaque dollar investi en publicité dans le tourisme rapporte quatre dollars en recettes touristiques, a souligné la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et responsable du Tourisme. «La promotion, c'est le nerf de la guerre.»

Tourisme adapté

Kéroul touche une subvention de 300 000 \$

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Québec veut développer le tourisme pour les personnes ayant un handicap physique et versera, dans ce but, 300 000 \$ à un organisme qui œuvre dans ce domaine.

La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce et responsable du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, a remis un premier chèque de 75 000 \$ hier à l'organisme sans but lucratif Kéroul.

Une somme de 150 000 \$ est versée cette année et le reste des 300 000 \$ le sera d'ici trois ans.

Kéroul œuvre dans le développement et la promotion du tourisme adapté. Il conçoit des grilles d'évaluation pour mesurer l'accessibilité des hôtels, restaurants et attraits divers. Il forme aussi du personnel pour mieux accueillir les personnes handicapées dans les établissements touristiques. L'organisme évalue également des forfaits-vacances pour ces personnes.

L'organisme s'adresse à un marché potentiel de 850 000 personnes à capacité physique restreinte au Québec.

L'aide financière de 300 000 \$ servira donc à de la formation, de l'infor-

mation et de l'évaluation, plutôt qu'à des infrastructures pour personnes handicapées, précisait la ministre Dionne-Marsolais.

Reste que les obstacles aux déplacements des personnes handicapées sont encore nombreux: manque d'ascenseurs ou de rampes d'accès, toilettes trop étroites et inadaptées, entrées trop étroites ou à paliers. Souvent, un peu d'effort suffit pour mieux concevoir l'aménagement. «Ce n'est pas compliqué et c'est rentable pour tout le monde», affirmait André Leclerc, directeur général de Kéroul.

«Le Québec a fait des progrès depuis dix ans mais il reste encore des progrès à faire», a-t-il ajouté.

Les autorités calculent qu'au moins 15 % de la population est considérée à capacité physique restreinte, soit 44 millions au Canada et aux États-Unis et 55 millions en Europe.

«Il s'agit, de toute évidence, d'un marché doté d'un important potentiel touristique», commentait la ministre Dionne-Marsolais. «C'est une clientèle que nous voudrions voir découvrir le Québec, découvrir des coins qui sont naturellement difficiles d'accès et qu'avec un petit effort, on peut rendre plus accessibles.»



Amatrice de bons cigares, Diane Blatter, l'épouse du patron de Blatter & Blatter, discute avec François Bénin, un habitué de la maison. Sur la table, une boîte de havanes, bien sûr.

CONTRASTES

Fumer chic

Depuis trois ans, le cigare a la cote. Un gros mensuel lui est consacré. Des bars se créent en fonction de la feuille artisanalement calibrée. Ici, l'amateur peut se payer des havanes alors que celui qui vit aux États ne le peut pas. Quoi d'autre? Tôt ou tard, l'amateur fera un tour chez Blatter & Blatter.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans les années 80, le chic nouveau genre était symbolisé, selon les pros du marketing, par la BMW, la Rolex et les vêtements Armani. Puis il y a eu l'avènement du jeep; le gros jeep, le genre Cherokee ou Land Rover. Aujourd'hui, le cigare est l'icône du chic.

Sis sur l'avenue du Président-Kennedy, à quelques pas de la rue De Bleury, Blatter & Blatter, le maître des cigares de Montréal, a été fondé il y a 90 ans par Frédéric-Georges Blatter, un immigré d'origine suisse qui avait débarqué dans les environs pour ouvrir une manufacture de pipes. Son arrière-petit-fils, Pierre Blatter, est patron des lieux.

À son avis, la mode actuelle du cigare a un nom. Lequel? Marvin R. Shanker. «C'est lui qui a relancé la mode du cigare. Après avoir fondé Wine Spectator, il a décidé de créer Cigar Aficionado. Il a eu l'intelligence de mettre souvent en couverture de son magazine des acteurs et actrices connus. Mais il a surtout éduqué les gens à fumer le cigare.» Revue épaisse — elle fait plus de cent pages —, Cigar Aficionado tire actuellement à plus de 400 000 exemplaires.

Entre le bouche à oreille, le magazine de Marvin R. Shanker et les autres circuits propres à promouvoir le cigare, combinés à la mauvaise publicité faite à l'autre tabac, celui de la cigarette, «les gens, d'après M. Shanker, ont réalisé que le cigare favorise la relaxation. Ils ont également réalisé que, comme le vin, le cigare propose beaucoup de saveurs.»

Alors, après les plus âgés, bien des jeunes ainsi que plus de femmes qu'on ne le croit se sont convertis au cigare. Tellement qu'aujourd'hui la demande excède de beaucoup l'offre. «Les ventes ont quintuplé en cinq ans.»

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande est attribuable à deux facteurs: il n'y a qu'un distributeur au Canada; l'embargo imposé par les États-Unis aux produits cubains. En ce qui concerne le premier élément, soit le caractère de la distribution, cela fait que le Canada n'a droit, pour ainsi dire, qu'à trois millions de cigares par

année. «En Espagne, a précisé M. Blatter, ils ont droit à 48 millions. En Hollande, ce sont 20 millions. En Grande-Bretagne, ce sont 30 millions. Bref, toutes proportions gardées, on dispose de moins de cigares que dans les pays européens.»

Principal producteur au monde, Cuba met en marché environ 75 millions de cigares par année. Et comme la demande ne cesse pas de progresser, les Cubains envisagent de hausser leur stock à 100 millions dès l'an prochain.

Pour le connaisseur, le pays de Castro est le royaume de la feuille roulée. Plus précisément, le royaume du meilleur, du savoureux, du nec plus ultra. Il en est ainsi à cause du climat, des singularités du sol cubain et de l'expertise des artisans cubains. «En République dominicaine, ils font de très bons cigares, mais ils ne sont pas aussi savoureux que ceux de Cuba. C'est un peu comme les vins: les plus capiteux sont faits en France.»

Et les Davidoff? «Pendant des années, Davidoff affirmait qu'il fabriquait les meilleurs cigares cubains. Les Cubains, eux, prétendaient qu'ils n'étaient pas les meilleurs. Toujours est-il qu'il y a eu un contentieux entre eux. Davidoff a perdu ses droits. Depuis une dizaine d'années, Davidoff fait ses cigares en République dominicaine. À mon avis, c'est trop cher pour ce que c'est. Le Davidoff, ce n'est pas un havane.»

En la matière, la crème de la crème, c'est le Cohiba. «La feuille est vieillie plus longtemps. Un Cohiba se détaille entre 20 et 80 \$. Juste en dessous, il y a la gamme des Monte-Cristo, Partagas et Romeo et Julietta. De très bons cigares.» Évidemment, toutes ces marques sont des marques cubaines.

Maintenant, à Montréal, il y a un truc. Quoi donc? Comme les Américains n'ont pas le droit de fumer cubain, lorsqu'ils viennent ici, ils se défont. «Lors du dernier Grand Prix, on a vendu passablement de cigares cubains aux Américains. Dommage qu'on soit si taxés: 95 %! Imaginez, la boîte qui se vend 200 \$ en Espagne se transige 800 \$ au Canada.»

Ouvert depuis 90 ans, Blatter & Blatter entend poursuivre son bonhomme de chemin en misant sur ce qu'il a toujours privilégié: «Le service à la clientèle. Il n'y a pas de secret. Certains de mes clients viennent ici depuis 40 ans.»

EN BREF

Entraîneur accusé d'agressions sexuelles

(PC) — L'entraîneur des Ducs de Longueuil, de la Ligue de baseball junior élite de Montréal, Sylvain Dubé, âgé de 26 ans, fait face à plusieurs accusations relatives à des cas d'agressions sexuelles sur quatre adolescents mineurs faisant partie des équipes qu'il a dirigées depuis 1991. Dubé a été formellement accusé hier d'agression sexuelle simple et d'avoir eu des relations sexuelles avec un jeune de moins de 18 ans alors qu'il était en position d'autorité. Dans un cas, l'agression se serait produite dans un camp de vacances dans la région de Shawinigan. Il a été libéré hier du Palais de justice de Longueuil à la condition de ne pas entrer en contact avec des mineurs jusqu'à son enquête préliminaire qui aura lieu le 9 septembre. Il ne pourra non plus retrouver son poste d'entraîneur d'ici la fin de la saison. Les policiers avaient ouvert une enquête à la suite de la plainte d'un parent d'un jeune joueur à Baseball Québec.

Le Casino sera ouvert toute la nuit

(PC) — Le Casino de Montréal sera ouvert 24 heures par jour à compter du 8 septembre, ce qui permettra de créer 150 emplois. On veut ainsi contrer la vive concurrence des établissements de jeux ontariens et américains. Présentement, le Casino de Montréal est ouvert 20 heures par jour. Par ailleurs, la Société des casinos du Québec veut récompenser ses meilleurs joueurs de machines à sous au même titre que ses habitués des tables de jeu.

JONC ANNIVERSAIRE

à diamants, et saphirs, rubis ou émeraude sur OR 14 carats



AU CHOIX VENTE 288 \$ chacun

LE PARCHEMIN

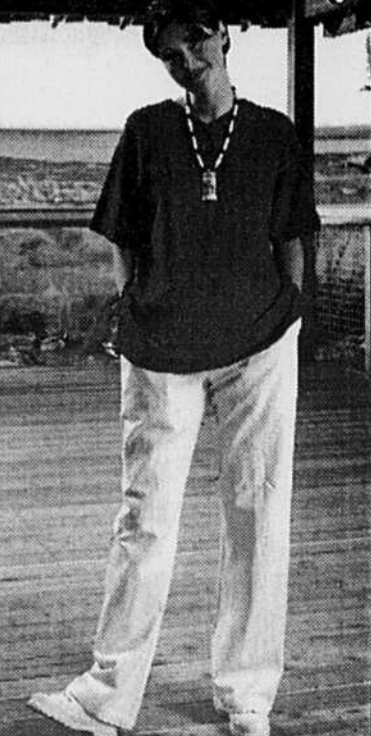
DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, METRO Berri UQAM, 1500, rue Berri

Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

La collection coton de Tilley



Pour hommes et femmes:

«Sans repassage,

sans rétrécissement...

sans blague!»

Tilley Endurables

1050 ave. Laurier Ouest

272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT

EN COMPOSANT LE

1-800-465-4249

Des spécialistes réclament le retrait d'un antihistaminique

PRESSE CANADIENNE

Cinq ans après la publication d'une étude scientifique indiquant qu'un médicament antihistaminique commun pouvait causer une arythmie cardiaque fatale, le médicament en question continue d'être vendu sans ordonnance dans les pharmacies.

Certains spécialistes demandent donc que le médicament en question, le terféndine, vendu sous le nom de Seldane, soit retiré du marché.

Selon le pharmacologue Robert Rangno, de l'Université de la Colombie-Britannique, il vaut mieux ne pas risquer une réaction fatale simplement pour traiter quelque chose de mineur comme un rhume des foins quand il y a d'autres médicaments disponibles.

M. Rangno a estimé que 125 décès ont été reliés à l'usage du terféndine aux États-Unis.

L'administration américaine des aliments et drogues a suggéré en janvier dernier de retirer les produits

contenant du terféndine en faisant état «de risques potentiels sérieux de décès». La proposition est actuellement à l'étude.

Thea Mueller, qui évalue les médicaments au ministère fédéral de la Santé, a signalé qu'on avait rapporté jusqu'ici au Canada un seul décès dû à l'usage d'un médicament antihistaminique, et cela, à la suite d'une surdose.

Toutefois, selon M. Rangno, des réactions fatales au médicament ne sont peut-être pas reconnues comme telles parce que les crises cardiaques sont fréquentes, tout comme l'utilisation des antihistaminiques. Cela devient donc facile pour un médecin de ne pas y voir de rapport, estime-t-il.

«Quand vous êtes victime d'une crise cardiaque, surtout pour un homme, personne ne pensera à vous demander quels médicaments vous avez pris; 40 000 personnes meurent chaque année au Canada de maladies cardiaques et la majorité souffrent de crises cardiaques.»

SOLDE 30%
vêtements d'été
à partir du 15 juillet



DEUX MAGASINS:
1101, av. Laurier, Outremont
Tél.: (514) 271-1314 / 2126
3525, ch. Queen Mary, Montréal,
Tél.: (514) 739-4451 / 2141

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers
30 salles de bain en démonstration
Faut voir...
la boutique de plomberie
DÉCORATION 25
25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél: 475-8492 • Internet: www.decor25.com

À ne pas oublier...

83^e Assemblée
générale
annuelle

Bibliothèque
publique juive

Le mercredi 27 août 1997 à 19 h 30

Auditorium Joseph et Ida Berman

5151, chemin de la Côte Sainte-Catherine

Conférencier: Dr Frederick Lowy

Recteur et Vice-chancelier

Université Concordia

Jewish Bibliothèque יידיש ספרה
Public: publique מוסדות תורה
Library: juive ליבררי ביילאנטיק
התנועה החרדית

• LES ACTUALITÉS •

États-Unis

Des «effets sur la santé» qui font saliver l'industrie du vin

CURT ANDERSON
ASSOCIATED PRESS

Washington — Boire un peu de vin est bon pour la santé, notamment pour le cœur. De nombreuses études scientifiques l'ont montré. Du coup, l'industrie américaine du vin a sauté sur l'occasion pour réclamer le droit d'apposer sur leurs bouteilles des étiquettes vantant les «effets sur la santé» d'une consommation «modérée» de vin.

Cette proposition — pas vraiment inintéressée — de la profession a fait se dresser les cheveux sur la tête des responsables fédéraux de la santé, qui y voient un moyen détourné d'encourager une consommation... immodérée de vin.

Le ministère de la Santé souhaiterait que le Bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu (ATF) retarde l'homologation des étiquettes, qui seraient collées sur les bouteilles de vin produit aux États-Unis, mais aussi sur les bouteilles importées.

Deux propositions ont été faites par l'Institut du vin de San Francisco: soit la mention «pour connaître les effets d'une consommation de vin modérée, demandez une documentation du gouvernement», suivie d'une adresse postale et des coordonnées d'un site Internet; soit la phrase «Les producteurs, fiers de fabriquer ce vin, vous encouragent à interroger votre médecin de famille sur les effets du vin sur la santé.»

Les représentants de l'ATF ont signalé qu'ils étaient prêts à valider les étiquettes, ce qui a mis hors d'eux les organismes de lutte contre l'alcoolisme et de prévention. Ces derniers souhaiteraient que des enquêtes soient faites pour évaluer la manière dont les consommateurs perçoivent les nouvelles inscriptions.

Le président de l'Institut du vin, John DeLuca, tient à souligner qu'en aucun cas les étiquettes ne font valoir que le vin est bon pour la santé. «Nous ne parlons pas des bienfaits de la boisson, mais de ses effets sur la santé.» Il a tout de même reconnu que ces inscriptions constituaient une bonne opération en matière de marketing.

«Personne ne va vouloir recevoir une documentation ou parler à son médecin. C'est absurde», a rétorqué le directeur d'un organisme de santé.

Les étiquettes de vin mentionnent déjà les dangers de l'alcool sur la conduite et la santé, notamment pour les femmes enceintes. Les inscriptions chères aux négociants s'ajouteraient à ces avertissements.

«Le mouvement pour la prohibition de l'alcool a assimilé le vin à la cigarette ou l'héroïne», lance John DeLuca. «Nous voulons améliorer notre image», européeniser les attitudes, de manière à ce que le vin entre dans les habitudes alimentaires, a-t-il ajouté. «Notre science se contente de rattraper la sagesse d'autres cultures.»

La guerre du saumon

Ottawa et Washington veulent discuter

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa — Le ministre canadien des Affaires étrangères Lloyd Axworthy sera à Washington aujourd'hui afin de discuter avec son homologue américain du conflit du saumon qui oppose le Canada et les États-Unis depuis des mois, a annoncé hier soir le bureau du ministre.

Selon un responsable canadien, M. Axworthy s'entretiendra avec le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, au sujet de la possibilité de rouvrir les négociations sur la conservation du saumon sockeye.

Cette espèce de saumon est au cœur des divergences dans les négociations entre les États-Unis et le Canada.

La crise entre Washington et Ottawa s'était envenimée la fin de semaine dernière avec le blocus, levé hier, d'un traversier américain par des pêcheurs canadiens à Prince Rupert (Colombie-Britannique).

Quelque 200 bateaux de pêche de Colombie-Britannique empêchaient le départ du *Malaspina*, avec 300 passagers à bord.

La Maison-Blanche a vigoureusement dénoncé hier le blocus imposé pendant trois jours à ce traversier mais a

appelé aussi au règlement du différend avec Ottawa. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a indiqué que le président Bill Clinton s'était entretenu avec le premier ministre canadien Jean Chrétien pour insister «sur l'importance de résoudre cette affaire amicalement».

Le conflit autour du saumon entre les États-Unis et le Canada remonte à plus de quatre ans, mais les deux pays s'étaient entendus sur des quotas de pêche à respecter dans le cadre d'un traité signé en 1985. Le mois dernier, toutefois, des négociations visant à renouveler le traité avaient été abruptement rompues.

La même arme a tué Versace et deux autres hommes

ASSOCIATED PRESS

Miami — Une semaine après l'assassinat de Gianni Versace à Miami, les enquêteurs ont établi que l'arme de poing ayant ôté la vie au célèbre couturier italien avait également servi à tuer deux autres personnes. Et dans ces trois cas au moins, c'est toujours l'insaisissable Andrew Cunanan que le FBI soupçonne.

Par ailleurs, de très nombreuses stars sont venues hier rendre un dernier hommage au défunt couturier, dont l'urne funéraire a été ramenée à Milan, et assister à un service religieux.

Le bureau du FBI à Minneapolis a annoncé hier que les tests balistiques prouvaient que l'arme de poing qui a servi à tuer Versace était également celle qui avait tué David Madson, un architecte du Minnesota, et William Reese, un fossoyeur du New Jersey. Le corps de Madson avait été retrouvé le 3 mai, et celui de Reese, le 9.

On soupçonne également Cunanan d'avoir tué Jeffrey Trail, un de ses amis proches vivant dans le Minnesota, et Lee Miglin, un riche promoteur de Chicago. Ils n'ont pas été tués par balle mais à l'aide d'un marteau et d'un outil de jardin.

Alors que de nombreux témoignages invérifiables situent le prostitué homosexuel un peu partout en Floride et ailleurs, le FBI a démenti les affirmations d'une Brésilienne qui déclarait avoir des photos montrant Versace et Cunanan ensemble au domicile du couturier deux jours avant le meurtre. Un responsable a déclaré sous couvert d'anonymat que les deux hommes sur les photos n'étaient ni l'un ni l'autre.

Même s'il n'y croit pas vraiment, le FBI a contacté certaines personnalités pour les avertir que leur vie pourrait aussi être en danger. Mais les enquêteurs doutent que le meurtrier présumé se rende à New York pour assister aux défilés de la semaine de la mode masculine. Cela n'a pas empêché les mesures de sécurité.



LUCA BRUNO AP

Donatella et Santo Versace ont assisté hier à Milan à une messe célébrée dans la cathédrale en mémoire de leur frère Gianni, le célèbre couturier assassiné. Tout le show-biz était présent pour lui rendre un dernier hommage. On a ainsi vu Elton John en larmes, le skieur Alberto Tomba, le chorégraphe Maurice Béjart, les top models Carla Bruni et Naomi Campbell et le couturier Karl Lagerfeld. On signalait également la présence de la princesse Diana, de Madonna et de Sting, de même que l'ancien président du Conseil, Silvio Berlusconi.

Le débordement de l'Oder

Kohl promet d'aider les sinistrés

ASSOCIATED PRESS

Francfort-sur-l'Oder — Le chancelier Helmut Kohl a promis hier «toute l'aide possible» aux habitants sinistrés de la rive allemande de l'Oder, alors que les autorités ont ordonné l'évacuation d'un village menacé par les eaux. De l'autre côté du fleuve, en Pologne, le bilan des inondations s'est alourdi, atteignant 56 morts.

Helmut Kohl s'est rendu à Francfort-sur-l'Oder (100 kilomètres à l'est de Berlin), l'une des villes allemandes les plus menacées par les inondations, où pour le deuxième jour consécutif bénévoles et soldats ont lutté contre les eaux pour consolider une digue de 160 kilomètres de long. La veille, quelque 1,5 million de sacs de sable avaient été empilés pour endiguer la montée de l'Oder.

«C'est une terrible catastrophe pour la région entière, pour l'Allemagne et la Pologne», a déclaré le chancelier dans cette ville de 80 000 habitants. «La situation est critique et la population doit savoir que nous ferons le nécessaire.» Selon le ministère de la Défense, environ 700 soldats ont été mobilisés sur le terrain et 3500 autres ont été placés en état d'alerte.

Alors que les crues se déplacent vers la Baltique, les digues sur les rives allemandes de l'Oder ont été soumises à rude épreuve malgré l'arrêt des pluies, pour la première fois depuis plusieurs jours. À Francfort-sur-l'Oder, l'eau s'est engouffrée dans plusieurs brèches, inondant des caves et les rues les plus basses. «Si les parois de la digue cèdent, on n'aura plus qu'à courir», a commenté un soldat.

Au sud de la ville, un hélicoptère a été utilisé pour larguer du sable sur une brèche de cinq mètres dans une digue. «Il n'y a pas de rupture, [mais] la situation est critique», a souligné Carola Froberg, porte-parole du ministère de l'Intérieur du land de Brandebourg. Par mesure de précaution, les autorités ont ordonné l'évacuation de quelque 300 personnes dans le secteur d'Aurith, un village situé à proximité.

présente ses incontournables

Cahiers de la rentrée

tombée publicitaire : le vendredi 8 août

Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

rentrée

scolaire

publié le **16 août prochain!**Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

rentrée

culturelle

publié le **23 août prochain!**Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

rentrée

littéraire

publié le **6 septembre prochain!**

LE DEVOIR

LE MONDE

Etat de la réserve collective de sang	
Groupe sanguin	
o+	34%
o-	31%
A+	17%
La Société canadienne de la Croix-Rouge	
Info-collecte: 527-1501	

Le Progrès des nations

L'UNICEF s'attaque à la violence familiale

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

L'intolérable, c'est que la maison soit un «lieu de terreur» pour des dizaines de millions de femmes dans le monde et que la violence familiale soit «tragiquement ordinaire», rappelle le 5^e rapport de l'UNICEF sur *Le Progrès des nations*, publié hier. Ce rapport insiste cette année sur la nécessité d'intensifier la lutte à la violence faite aux femmes et aux fillettes — 6000 enfants seraient mutilés sexuellement chaque jour; il indique quelques petits pas propres à aboutir à un changement de *statu quo*, soit une meilleure application de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par tous les pays sauf deux, et par une volonté plus ferme de respecter la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ce qui devrait commencer par un accès plus généralisé à l'école pour les fillettes. Présentement, 140 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et, du milliard d'adultes illettrés, les deux tiers sont des femmes.

«Les ennemis les plus tenaces de la dignité et de la sécurité des femmes sont les forces culturelles visant à préserver la domination masculine», estime notamment Charlotte Bunch dans un chapitre qui dénonce le phénomène de femmes que l'on assassine (5000 meurtres par an en Inde) lorsque leur dot est jugée insuffisante par la belle famille. Mme Bunch estime à 60 millions de femmes le nombre de celles qui «devraient être vivantes» mais qui ont disparu à cause de la discrimination sexuelle en vigueur dans les pays où l'on préfère la naissance de garçons. Mme Bunch est rattachée au Center for Women's Global Leadership (Université Rutgers, Etats-Unis).

Eu égard aux infrastructures sanitaires, on parle dans certains cas d'une régression au Moyen Âge

La pandémie du Sida, selon le D^r Peter Piot, donne lieu à un déséquilibre quant aux moyens consentis pour l'éliminer. 90 % des personnes atteintes du VIH se trouvent dans des pays en développement; ce n'est que 8 % de la somme globale de 18 milliards \$ qui va à la prévention, à la recherche et aux soins dans ces pays en développement, tandis que l'Occident fait miroiter de faux espoirs sur le sida devenu maladie «curable». Les projections d'enfants de moins d'un an qui mourront du sida en 2010 dans 19 pays à haut risque (16 se trouvent en Afrique) varient entre 83 000 et 357 000. Pour l'année 1996, ce sont 1,5 million d'enfants qui en sont morts.

L'UNICEF rouvre aussi le débat sur la justice applicable aux enfants mineurs. Ce chapitre confié à Lisbet Palme insiste sur la prévention et déplore que dans au moins 15 pays un enfant peut dès sept ans, être tenu responsable d'actes délictueux. Au total, on voit dans ce rapport de multiples rappels des espoirs suscités par le Sommet mondial pour l'enfance tenu à New York en 1990, forum qui a donné lieu à bien des promesses non toujours tenues, celle par exemple d'universaliser l'accès à l'éducation de base d'ici l'an 2000.

E N B R E F

Brésil: policiers en rogne

Sao Paulo (AFP) — Les policiers civils de Sao Paulo, la plus grande ville du Brésil, pourraient décider vendredi de se mettre en grève. Un différend salarial les oppose aux autorités qui offrent une hausse de 34 % — le salaire mensuel est présentement de 550 \$ US — tandis que les policiers réclament 88 % d'augmentation. Quant à la police militaire de l'Etat de Sao Paulo, ses membres se sont contentés de l'offre patronale de 34 % et ne devraient pas se joindre aux mouvements de protestation de policiers qui touchent plusieurs Etats où l'armée a été appelée en renfort après des manifestations de policiers; ce fut le cas dans Alagoas, Pernambuco, Mato Grosso et Mato Grosso do Sul. La tension monte également dans les Etats de Sao Paulo où des centaines de policiers ont manifesté lundi et de Rio Grande do Sul. Un Etat semble toutefois faire exception: celui de Rio de Janeiro où le gouverneur Marcelo Alencar, dans une manœuvre visant à éviter le malaise ressenti dans la plupart des autres Etats, a offert hier une augmentation de 20 à 25 % à la police militaire et de 220 % à la police civile ou judiciaire. Alencar échelonnera les augmentations sur 12 mois.

Le Cambodge, une épine dans le pied de l'ASEAN

Kuala Lumpur (AFP) — Le Cambodge, dont la candidature à l'ASEAN a été suspendue sine die, reste une épine dans le pied de cette organisation qui ne sait toujours pas quel statut lui réserver, à la veille d'une réunion consacrant l'adhésion du Laos et de la Birmanie. Les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique) doivent décider s'ils acceptent ou non que leur homologue cambodgien Ung Huot assiste à la série de réunions prévues à partir de cet après-midi à Kuala Lumpur. Selon des responsables de l'ASEAN, les ministres prendront leur décision en fin de matinée, juste avant la cérémonie d'adhésion du Laos et de la Birmanie.

L'Ordre d'Orange dit non au plan Blair

La pluralité d'opinions parmi les nombreux partis unionistes laisse cependant espérer que le nouveau processus de paix en Ulster n'est pas mort-né

Le ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a concédé qu'il «devenait de plus en plus clair» que le plan anglo-irlandais n'emporterait pas l'adhésion aujourd'hui au Parlement de Stormont, sans toutefois renoncer à l'objectif de démarrage des négociations multipartites au 15 septembre.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Un rejet par les partis protestants unionistes du plan de paix anglo-irlandais paraissait quasi certain hier soir, à quelques heures du vote décisif à Stormont, mais le gouvernement britannique minimisait déjà la portée de ce «non».

Le révérend Ian Paisley, leader du Parti démocratique unioniste (DUP, ultras), a affirmé à Londres après un entretien avec le premier ministre britannique, Tony Blair, que le processus de pourparlers était «mort» sous sa forme actuelle.

Il a confirmé que le DUP (14 % des voix d'Ulster aux dernières élections) voterait contre les propositions d'un désarmement des milices en parallèle aux négociations de fond. «Les propositions doivent être mises au rebut. Tout le processus doit être mis au rebut. Le gouvernement doit tout recommencer», a-t-il lancé sans surprendre Londres: le DUP a toujours affirmé qu'il ne siègerait pas avec le Sinn Féin (aile politique de l'IRA) avant un démantèlement complet de l'arsenal.

Le ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a concédé après l'entretien Blair-Paisley qu'il «devenait de plus en plus clair» que le plan anglo-irlandais n'emporterait pas l'adhésion aujourd'hui.

Mais, a-t-elle affirmé, il reste encore «de nombreuses options» au gouvernement pour son objectif de démarrage des négociations multipartites au 15 septembre. Tony Blair

est «déterminé» à tenir cette date.

Les espoirs du processus de paix, pour aujourd'hui ou du moins d'ici au 15 septembre, reposent sur le premier parti protestant, le Parti Unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble (32 % des voix). M. Trimble a signifié lundi à Tony Blair que l'UUP voterait contre les propositions sur le désarmement en leur état actuel.

Un entretien téléphonique entre MM. Blair et Trimble n'a pas produit d'avancée. «Mais le plus important c'est que M. Trimble affirme que quoi qu'il arrive mercredi [aujourd'hui], il ne va pas quitter le processus de paix», a estimé Downing Street.

Les unionistes modérés de l'UUP ont été placés en position très délicate par le cessez-le-feu de l'IRA. Mécontents de l'absence de garantie écrite claire sur un début de désarmement pendant les pourparlers, ils ne peuvent pourtant claquer la porte des négociations, faute de passer pour des «adversaires de la paix», gâchant une chance historique.

Mais l'appel lancé lundi soir à tous les partis unionistes par des dirigeants de l'Ordre d'Orange, une puissante confrérie protestante d'Ulster, à se retirer «immédiatement» des négociations, risque d'augmenter la pression sur l'UUP.

En fait, les partis unionistes, comme la communauté protestante (pro-Ulster britannique) de la province, sont profondément divisés sur l'attitude à adopter aujourd'hui, et plus généralement sur l'opportunité de se



«Les propositions doivent être mises au rebut», a déclaré hier le révérend Ian Paisley, leader du Parti démocratique unioniste.

maintenir ou non dans un processus de paix défini par Londres et Dublin. Le Parti Unioniste du Royaume Uni (1,62 % de l'électorat) a annoncé lundi qu'il quitterait les pourparlers après avoir voté contre aujourd'hui.

Les représentants des petits partis protestants proches des paramilitaires loyalistes se montrent au contraire mieux disposés à l'égard du plan anglo-irlandais. Billy Hutchinson, dirigeant du Parti unioniste progressiste, a rappelé hier que les paramilitaires loyalistes n'avaient, pas plus que l'Armée républicaine irlandaise (IRA), l'inten-

tion de remettre des armes avant qu'un accord définitif ne soit en vue. Même s'il dit «comprendre et respecter» la position des unionistes modérés, M. Hutchinson estime que la question du désarmement à ses yeux ne devrait pas être un obstacle au début des pourparlers sur le fond le 15 septembre.

Aujourd'hui, les nationalistes catholiques modérés du SDLP et les petits partis interconfessionnels comme l'Alliance et la Coalition des femmes, représentés aux pourparlers, devraient aussi voter en faveur du plan anglo-irlandais.

PROCHE-ORIENT

L'Europe rapproche les frères ennemis

Yasser Arafat dit «merci» au «cousin David Lévy»; «Je crois qu'aujourd'hui nous avons fait le pas», renchérit le ministre israélien des AE

REUTER

Bruxelles — Contre toute attente, Palestiniens et Israéliens ont relancé hier le processus de paix sous la pression de l'Union européenne, qui fait ainsi sa grande rentrée politique sur la scène proche-orientale.

Les Européens ont réussi à réunir en tête-à-tête à Bruxelles le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le ministre des Affaires étrangères israélien David Lévy, qui ne s'étaient plus rencontrés depuis la crise provoquée par la reprise de la colonisation israélienne à Jérusalem-Est en avril.

«Je crois pouvoir dire que le blocage est terminé et que nous sommes de nouveau sur la voie des négociations», a déclaré le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, dont le pays assume pour l'instant la présidence de l'Union européenne. «Aujourd'hui, nous sommes lancés sur une piste de mesures de confiance, d'un code de conduite», a-t-il ajouté en estimant qu'une «atmosphère susceptible de conduire à la paix» avait été créée dans la capitale belge.

«La réunion visait à restaurer la confiance entre les deux parties», a commenté Yasser Arafat, qui a jugé le but atteint en se répandant lors d'une conférence de presse conjointe en «merci» aux Européens et au «cousin David Lévy».

«Je crois qu'aujourd'hui nous avons fait le pas», a renchérit David Lévy. «Le gouvernement d'Israël a pris ses responsabilités et est décidé à œuvrer afin que ce processus réussisse», a-t-il ajouté en parlant de «grande contribution pour l'avenir».

Si la réunion a permis de briser une impasse vieille de cinq

mois, aucune mesure concrète n'a toutefois été annoncée. Européens et Palestiniens souhaitent qu'Israël accepte de geler les projets d'implantations juives, l'ouverture de l'aéroport de Gaza, la construction d'un port marin dans ce territoire et la liberté de circuler pour les Palestiniens.

Mais David Lévy a annoncé que des directives seraient données aux négociateurs israéliens «pour relancer ce travail» afin de «tout faire pour arriver à des accords».

La percée a apparemment pu être réalisée grâce aux engagements pris à Bruxelles par Yasser Arafat pour mieux lutter contre la violence et le terrorisme palestiniens, qui sont mis en avant par Israël pour justifier l'absence de progrès.

«Je rapporterai fidèlement vos paroles à mon gouvernement», a expliqué le ministre israélien, qui s'est dit «très satisfait» du message d'Arafat. «La sécurité est primordiale».

Lundi, le premier ministre Benjamin Nétanyahou a de nouveau réaffirmé que l'Autorité palestinienne enquêtée sur l'ordre d'attaquer des Juifs en Cisjordanie qu'aurait reçu trois policiers palestiniens. Il reste toutefois à vérifier quelle sera la réponse du reste du gouvernement israélien, David Lévy étant considéré comme l'un des ministres les plus modérés du cabinet.

Même si de nombreuses hypothèses continuent à peser sur le processus de paix, la rencontre est jugée capitale.

Les Européens, qui ont été relégués au rang de spectateurs au Proche-Orient depuis l'arrivée au pouvoir d'un Benjamin Nétanyahou misant tout sur Washington, ont estimé que le seul fait que la rencontre ait pu avoir lieu constituait un succès.

Bilinguisme à la rwandaise

La géographie confère à l'anglais une place de plus en plus importante

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kigali — Les avantages en matière commerciale détermineront si l'anglais va remplacer le français comme langue dominante au Rwanda, une ex-colonie belge, a annoncé le ministre rwandais de l'Éducation nationale.

Le gouvernement a mis en place des cours accélérés de français et d'anglais pour les étudiants de première année à l'université, dans le but de les rendre bilingues, et tous les élèves de l'école primaire commenceront en septembre à apprendre l'anglais, désormais langue officielle au même titre que le kinyarwanda et le français.

De nombreux Rwandais réfugiés, qui ont grandi en Ouganda, en Tanzanie, et au Kenya, pays anglophones, et ne sont retournés au Rwanda que lors de la guerre civile de 1994, ne parlent pas français.

C'est le cas de l'homme fort du Rwanda, Paul Kagame, vice-président et ministre de la Défense.

Le ministre de l'Éducation, Joseph Karemera, a déclaré dans une interview à l'AFP: «Nous ne voulons pas suivre des instructions coloniales».

«Nous voulons que les enfants rwandais puissent avoir accès au monde en-

tier. Et c'est un fait que l'anglais est beaucoup plus parlé dans le monde que le français. Il est devenu impératif pour nous que l'anglais soit présent à tous les niveaux de la scolarité, particulièrement en primaire».

M. Karemera a indiqué que l'anglais et le français seraient obligatoires pour tous les écoliers, et qu'au moins deux professeurs seraient formés à enseigner l'anglais dans chaque école.

Le but est que tous les élèves soient bilingues (en français et en anglais) en quittant l'école, a-t-il déclaré. «Une des conditions d'entrée [dans tout établissement d'enseignement] sera d'être bilingue», a-t-il ajouté.

Charles Murigande, recteur de l'Université nationale du Rwanda à Butare (sud), fait remarquer que de nombreux Tutsis avaient fui le pays en 1959. Beaucoup d'entre eux, maintenant presque quadragénaires, étaient enfants et ont fréquenté des écoles anglophones, tout comme les enfants qui sont nés dans les pays anglophones.

«Cette population est revenue avec des étudiants issus d'un système anglophone, et qui ne peuvent étudier qu'en anglais. Certains de ces étudiants ont été admis dans notre université», a dit M. Murigande.

Depuis 1995, l'université offre ce qu'elle appelle un «enseignement parallèle», dans lequel les étudiants peuvent choisir d'étudier en français ou en anglais.

«Mais cet enseignement parallèle a accru le problème du manque de professeurs dans les universités», selon M. Murigande. C'était également très cher. C'est pourquoi, il a été décidé de régler le problème en rendant tous les étudiants bilingues. «Il a été extrêmement difficile de trouver des maîtres de conférences pour enseigner l'anglais», a-t-il reconnu. Il a ajouté que l'université avait reçu beaucoup de matériel pédagogique en français, mais n'avait encore reçu aucune aide des Etats-Unis ou de Grande-Bretagne.

«Si l'on considère notre position géographique et nos liens commerciaux, j'espère que chaque Rwandais se rendra bientôt compte qu'il est dans son intérêt d'apprendre l'anglais, parce que 90 % de nos échanges se font avec l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, et les Emirats Arabes Unis, et qu'on ne peut faire d'affaires avec ces pays sans connaître l'anglais», a déclaré M. Murigande. Il a ajouté que cela ne signifiait pas que le français allait «s'affaiblir».

Une part importante de l'élite politique est encore francophone.

Massacre des fosses Ardéatines

Des peines modérées pour Priebeke et Hass

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Le tribunal militaire de Rome a condamné hier à des peines modérées les deux anciens officiers SS qui étaient jugés pour leur participation au massacre de 335 civils en 1944 dans la capitale italienne: l'ancien capitaine Erich Priebeke a été condamné à 15 ans de prison, et l'ancien commandant Karl Hass à 10 ans et 8 mois. Une remise de dix ans a été aussitôt accordée par le tribunal, ce qui a ramené la peine d'Erich Priebeke à 5 ans, Karl Hass devant être remis en liberté.

Les forces d'occupation allemandes avaient exécuté 335 civils, dont 75 juifs, le 24 mars 1944 aux fosses Ardéatines (des grottes près de Rome), en représailles après un attentat de la résistance italienne qui avait fait la veille, dans le centre de Rome, 33 morts parmi les soldats allemands.

Le procureur militaire Antonino Intelisano avait réclamé une peine de prison à vie pour Priebeke, 83 ans, et une peine de 24 ans pour Karl Hass, 84 ans. Les deux condamnés n'étaient pas présents dans la salle d'audience hier après-midi quand le président du tribunal militaire a lu la sentence après huit heures de délibération à huis clos. Ils étaient, l'un et l'autre, accusés d'avoir participé au massacre et inculpés du même chef: «meurtres répétés, aggravés de cruauté et préméditation».

Les premières réactions des familles des victimes et des parties civiles ont exprimé la satisfaction, essentiellement parce que le tribunal n'a pas retenu la prescription, contrairement à ce que réclamait la défense. Le procureur militaire a affirmé que «pour la première fois en Italie, le principe de l'imprescriptibilité d'un crime de guerre a été reconnu. C'est un verdict extrêmement équilibré». Tullia Zevi, présidente de la communauté juive d'Italie, a estimé «qu'une condamnation à 15 ans pour un homme de 83 ans a une signification hautement symbolique». Mais, a-t-elle souligné, «le point fondamental est que, pour les deux accusés, la prescription n'a pas été retenue».

Sans remord

En revanche, l'avocat de Priebeke, Carlo Taormina, a affirmé que le verdict viole la Constitution italienne. «Les Italiens doivent savoir, a-t-il dit, qu'il y a des magistrats qui condamnent pour des délits qui, au moment des faits, n'étaient pas encore des délits mais le sont devenus par la suite». Il a affirmé qu'il allait réclamer incessamment la libération de son client.

Ne montrant ni remords, ni compassion pendant leur procès commun qui avait commencé le 14 avril dernier, Erich Priebeke et Karl Hass avaient fondé leur défense sur le devoir d'obéissance d'un militaire. Ils ont rejeté toute responsabilité personnelle dans un drame qui, selon eux, concerne aujourd'hui les historiens et non pas les tribunaux. Extradé d'Argentine en 1995, Erich Priebeke avait été condamné une première fois le 31 juillet 1996 pour «participation à des meurtres répétés, aggravés de cruauté et de préméditation». Mais le tribunal lui avait accordé des «circonstances atténuantes», ce qui lui permettait d'être libéré immédiatement.

Le ministre italien de la Justice, Giovanni Maria Flick avait alors aussitôt demandé sa réincarcération, arguant que l'Allemagne avait présenté une demande d'extradition. En octobre 1996, la Cour de cassation avait annulé le premier procès, et décidé qu'Erich Priebeke devait être jugé à nouveau.



ARCHIVES L'itinéraire de Priebeke: Berlin, Rome, Bariolche, Rome... Berlin?

É D I T O R I A L

Passé et présent

François Brousseau

L'Histoire est omniprésente. À moins qu'on ne l'oublie! Un certain nombre d'éléments de l'actualité immédiate — à commencer, au Québec, par la commémoration du voyage du général de Gaulle — inspirent une réflexion sur les rapports entre le passé et le présent, entre la mémoire et l'oubli.

L'Histoire: de Gaulle au Québec, 30 ans plus tard. Débat, polémiques, querelles à l'enseigne de la grande division québécoise. L'Histoire: à Rome, un procès vient de s'achever. Mettant sur la sellette deux ex-chefs nazis (dont Erich Priebke) ayant sévi il y a un demi-siècle, il remue l'Italie. L'Histoire encore: au Vatican, éclate un scandale d'argent sali par le nazisme. L'Histoire toujours: brisant un tabou national, l'Association suisse des banquiers rend publique, aujourd'hui même, la liste des comptes de banque ouverts en Suisse dans les années 40, mais laissés «dormants» par la suite, et qui ont pu être alimentés par des avoirs confisqués aux juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mais l'Histoire omniprésente, c'est aussi l'ETA, un ancien groupe de résistance antifranquiste qui déraile complètement à l'époque démocratique. C'est l'IRA qui, à Belfast, annonce un nouveau trêve et tente d'échapper à la malédiction du passé ainsi, peut-être, qu'à ses propres dérivés.

Il ne faut pas «insulter l'avenir», disait de Gaulle — encore lui! L'Histoire, clé mais parfois aussi verrou de l'avenir... De l'Histoire, certains pays en manquent. D'autres en sont au contraire tellement saturés qu'ils en étouffent. D'autres, encore, la refoulent — mais elle revient toujours, un beau matin, éclabousser beaucoup de monde.

Selon un mot connu, le Moyen-Orient — en particulier cette Palestine ridiculement petite qui, 50 ans plus tard, ne voit pas de solution à l'horizon — aurait «trop d'histoire et trop peu de géographie»... tandis que le Canada se trouverait dans le cas exactement inverse.

Au Québec en particulier, où la devise nationale est pourtant «je me souviens», la mémoire est souvent une faculté qui oublie. Mais il n'y a rien là que de très moderne — ou plutôt postmoderne — en ces temps de minceur analytique, de «culture de l'immédiat» et de vidéoclips où une image chasse l'autre.

Le trentième anniversaire de la visite du général trouve amplement place à commémoration. D'autres, dans ce journal, s'en chargent abondamment. Exercice sain, s'il peut échapper au ressassement, à la surcharge ou à l'étroite utilisation idéologique. Et surtout si l'on peut réinterpréter les faits de façon imaginative, ouverte sur l'avenir, à la lumière de l'histoire contemporaine.

Mais la question reste, lancinante, de la complexité et de l'ambiguïté du rapport à l'Histoire.

Parce que des fois, nous dit-on, il faudrait oublier. Oublier pour penser les plaies. Oublier les rancoeurs. Oublier les conflits passés. Oublier certaines différences pour bâtir un avenir commun. Parce que les sociétés ne sont pas faites que de sou-

venir. L'oubli et le souci de «passer à autre chose» peuvent être parfois très légitimes — voire indispensables.

Mais d'autres fois, nous conjure-t-on, n'oublions surtout pas! Et on a bien raison: les épreuves exceptionnelles comme l'Holocauste peuvent littéralement «fonder» des peuples, des États, des nations. Les Tchétchènes n'existaient pas — ou en tout cas bien peu, politiquement parlant — avant la sanglante attaque russe de décembre 1994. Aujourd'hui, la nation tchétchène est une évidence pour quiconque lit les journaux, regarde la télévision, observe un peu le monde.

À son échelle, même le Québec — qui n'a pourtant pas le championnat mondial des souffrances historiques — ne peut tout simplement pas exister sans un rapport à l'Histoire, sans une conscience contemporaine de ce rapport. Le rapport à l'Histoire: un regard lucide, autocritique, sans complaisance — mais sans, non plus, d'autoflagellation, ce qui est un autre problème.

Trop d'Histoire? Certains groupes revendicatifs s'appuient lourdement — trop lourdement — sur l'Histoire pour justifier leurs actions. L'ETA basque et l'IRA irlandaise — que l'actualité de juillet nous ramène simultanément au premier plan — ont connu une dérive violente, injustifiée à une époque où des

moyens démocratiques existent pour faire avancer les causes. Pour autant que l'on sache, ni l'Angleterre ni l'Espagne ne sont aujourd'hui des dictatures: ce qui n'annule pas, pour autant, le bien-fondé des revendications nationales basques ou irlandaises, ni l'évidence de situations coloniales, même en contexte démocratique. Mais à contexte démocratique, lutte démocratique.

La dérive de l'IRA et de l'ETA témoigne d'une certaine pétrification dans le passé, dans une Histoire idéalisée et immuable: problème classique de certains mouvements qui n'ont pas su s'adapter aux temps nouveaux. Le passage de la guérilla héroïque à la lutte politique banale, des revendications globales à la négociation pointilleuse, des manifestes lapidaires aux relations publiques contemporaines: tout cela, ce n'est pas donné à tout le monde. Heureusement, ce n'est pas un problème québécois.

Par ailleurs, certains abusent des références historiques ou des grands malheurs du passé comme justification politique. Israël est l'exemple le plus souvent cité à cet égard. «Ils nous cassent les oreilles», répète-t-on. Mais tous les camps utilisent l'Histoire et tentent de la retourner à leur avantage, se glorifiant eux-mêmes et salissant les autres.

La Vérité est rarement absolue: l'Histoire sera toujours matière à controverse, et c'est bien ainsi! À tout prendre, mieux vaut une bonne empoignade historique, que le silence indifférent et oublié. Silence qui, bien plus que la diffamation des adversaires, est le principal danger qui nous guette. Un peu d'oubli, oui! Mais pas trop...

Jusqu'ou faut-il

se souvenir?

Jusqu'ou

faut-il oublier?

L E T T R E S

Le sacre distinct

J'ai pris connaissance des propos d'Isabelle Gélinas dans *Le Devoir*, concernant le sacre qualifié d'«apanage de notre différence face au reste de la francophonie».

Elle prétend «venir prêter main-forte à Michel Tremblay en faisant l'éloge de son utilisation et n'hésite pas à en recommander l'enseignement aux étudiants afin qu'ils puissent les utiliser de façon adéquate», à l'image de certains adultes d'aujourd'hui qui blâment «correctement» et en toute légitimité selon la lecture qu'elle fait de l'évolution de la société québécoise.

Puisqu'elle est bachelière en droit, auteure et informaticienne, elle fait partie d'une catégorie de la population que l'on pourrait qualifier de très scolarisée et à ce titre, je crois qu'elle a une responsabilité certaine face à la société dans laquelle elle évolue et travaille.

Mais comme bien d'autres Québécois, sous couvert de modernité et d'affranchissement, Mme Gélinas n'hésite pas à banaliser un langage qui profane ce qui est toujours sacré, nonobstant ce qu'elle en pense personnellement, et ce qu'en pensent certains fonctionnaires responsables du choix de ce texte de Michel Tremblay.

Puisqu'elle se sent «justifiée comme femme d'être offensée des insultes utilisées en français et en espagnol», elle comprendra donc l'offense ressentie par les gens pour qui le Christ est beaucoup plus qu'une «entité qui survole les hautes sphères de leur inconscient», et dont les valeurs religieuses ne sont pas dépassées, bien que plusieurs le proclament haut et fort comme elle le fait dans ce texte.

Je voudrais donc aussi remettre les pendules à l'heure comme elle prétend le faire et l'inviter à dépasser son hostilité envers l'Église et le message de foi qu'elle porte, pour que nos jeunes trouvent chez les adultes d'aujourd'hui des modèles à imiter dans

ce qu'il y a de plus beau et de plus noble plutôt que dans la justification d'une pseudo-liberté de conscience qui prive nos jeunes d'une nourriture spirituelle qui donne «sens à la vie» et que Mme Gélinas croit dépassée.

Suzanne Gervais
Joliette, 11 juillet 1997

Bloc de béton

Permettez-moi de féliciter Sophie Girouard pour son cran et le courage de son intervention dans la page «Formes» (*Le Devoir*, 28-29 juin 1997). À titre individuel, comme à titre professionnel, je suis entièrement d'accord avec les doutes et les questions soulevés dans cette page.

Je pense en effet que la maquette proposée actuellement par le club des Expos pour un éventuel stade consacré au baseball ressemble indistinctement à n'importe quel autre bloc de béton et que cette masse critique ne révèle aucun caractère particulier, mais plutôt une absence d'intégration regrettable pour le quartier visé.

Ce projet, pour lequel les promoteurs recherchent et obtiennent sans doute du financement, est un travail de commande qui n'est manifestement destiné qu'à favoriser les seuls intérêts financiers des promoteurs, au détriment des intérêts de la collectivité et d'un travail de réflexion plus approfondi sur le développement de ce quartier.

En tant que Montréalais, nous devrions avoir les moyens, pour contrer ceux qui ne s'en donnent pas l'obligation eux-mêmes, d'exiger un souci esthétique et un respect de la trame urbaine dans la réalisation de tels projets.

Une consultation publique et un concours permettraient sans doute d'insuffler un peu d'imagination dans ce projet de stade de baseball — comme dans bien d'autres!

Je suis très reconnaissant à Mme Girouard de sa prise de position, en souhaitant qu'elle puisse contribuer à sen-

sibiliser la population et à faire naître un débat sur le mérite de ce projet.

Richard Théroux
Codirecteur Cobalt Art actuel
Montréal, 30 juin 1997

Seins nus en public

Le texte sur les seins nus en public (*Le Devoir*, 5-6 juillet 1997) m'a fait réaliser certaines choses...

■ La société privilégie le scientisme aveugle pour définir la morale sexuelle comme pour tout autre sujet.

■ Ce scientisme est un pis-aller face à l'impuissance méthodologique à expliciter, à expliquer la nature et la morale de la sexualité.

■ La sexologie est la seule science où les faits bruts sont sous étroite surveillance judiciaire, où la censure (et l'autocensure) est omniprésente. La morale préexistante contrôle toutes critiques de la morale.

■ Les intégristes religieux sont-ils de «bonne foi» lorsqu'ils jugent quelque chose immoral? Quel doit être le rôle de la «bonne foi» pour définir la morale?

■ Si nous renions la morale scientiste, par quoi la remplacerons-nous?

En toute «bonne foi», je dois admettre que la position de Gérard Zwang est raisonnable: «Pour qu'hommes et surtout femmes puissent montrer à autrui, d'abord les seins, puis leurs organes génitaux en zone «naturaliste», il faut, outre un climat clément, les conditions particulières d'une civilisation où l'égalité des sexes s'accompagne d'un suffisant assouvissement érotique des assistants» (*La Nouvelle Fonction érotique*). C'est plus réaliste que la position d'Yvette du groupe Mollies Revenge: «Je devrais pouvoir me montrer les seins nus, parce que j'en ai vraiment le goût. Et si je ne le fais pas, ça ne devrait pas être en fonction des hommes: ce n'est pas comme si je leur offrais quelque chose.» (*Gazette*, mai 1997)...

Benoît Marion
Valcourt, le 14 juillet 1997



REPRISE

Les apôtres de l'amnésie

Une nation qui se souvient est une nation dont la vigueur ne peut que s'accroître. Parce qu'il est d'une tristesse infinie de voir certains de nos historiens craindre jusqu'à l'expression même d'«histoire nationale», il faut d'autant plus souligner l'initiative du gouvernement Bouchard de commémorer le 30^e anniversaire de la visite du général Charles de Gaulle.

Si plusieurs Québécois ont encore les mêmes frissons qu'en ce 24 juillet 1967 lorsque le général lança son célèbre «Vive le Québec libre!», c'est qu'il fut annonciateur d'une lutte pour la souveraineté du Québec. La réaction outrée des fédéralistes annonça aussi le début de la mobilisation des forces qui allaient combattre ce mouvement jusqu'à aujourd'hui. Charles de Gaulle, grand homme d'État, penseur et fin analyste des rapports de force, devait savoir quelle dynamique politique il libérait ainsi. Ceux qui s'opposent aujourd'hui avec tant de véhémence à cette commémoration le savent aussi...

Dans un contexte où, depuis octobre 1995, nombre de fédéralistes se font de plus en plus militants, il ne faut donc pas se surprendre de voir certains d'entre eux dénigrer la mémoire du général et en profiter pour montrer leur mépris envers la France et le mouvement souverainiste. Dans des commentaires froissant la francophonie, certains médias anglo-canadiens ont encore raté une belle occasion de se taire.

Tout en nous commandant d'oublier, ces fédéralistes crient à l'«ingratitude étrangère» de la part du général. On les prendra plus au sérieux lorsqu'ils auront la même indignation face aux autres leaders tout aussi «étrangers» qui se font un prodigieux plaisir d'encourager l'«unité canadienne» dès qu'ils foulent le sol de ce pays!

Le dernier jour de sa visite, de Gaulle déclara que lorsqu'il s'agit du destin d'un peuple, aller au fond des choses, c'est non seulement la meilleure politique mais c'est la seule

possible. À voir la hargne de certains contre cette commémoration, il semble qu'on y touche un peu, à ce fond des choses... Car ce qui met en rogne ces apôtres de l'amnésie historique sélective, c'est non seulement le «Vive le Québec libre!». C'est aussi l'impact énorme de sa visite sur la scène internationale et la légitimité qu'a apportée un des géants politiques du XX^e siècle au mouvement souverainiste.

Mais, nous dit-on, il ne faudrait pas se rappeler. Pis encore, cette commémoration serait un affront aux soldats canadiens «morts pour libérer la France». Avec son cri de l'hôtel de ville, de Gaulle aurait donc trahi le sacrifice de ces soldats...

Pourtant, en voyant d'anciens soldats planter des drapeaux canadiens pour s'opposer à l'érection d'une statue du général à Québec, on se demande — sauf tout le respect dû à ces vétérans — si le révisionnisme historique a des limites. On en atteint ici de véritables sommets avec la réécriture de l'histoire à laquelle se livrent ceux qui transposent le nationalisme canadien d'aujourd'hui sur ce qui fut à l'époque moins un combat pour le Canada qu'une lutte à finir pour la liberté et contre la barbarie nazie. Une lutte que bien des Canadiens français, et donc de nombreux Québécois, ont aussi menée et ce, même si leur vote avait été bafoué lors de la crise de la conscription. De fait, pour ceux qui l'auraient oublié, l'unifolié dont on se sert actuellement comme symbole de protestation n'existait même pas en 1945!

Que ces valeureux soldats aient combattu pour le Canada, la Grande-Bretagne, le Québec, la France ou autre, la seule véritable lutte qui les unissait était celle pour la liberté et contre les nazis. En cette fin de guerre — comme en tout conflit —, chaque soldat avait ses propres raisons et ses propres loyautés. Ce qui compte, c'est que ces hommes ont donné leur vie pour la démocratie et qu'on ne peut récupérer leur combat d'alors à des fins contemporaines de lutte partisane.

Qui plus est, ceux qui tentent de déstabiliser la commémoration de la visite d'un homme admiré de par le monde en se drapant dans la mémoire de soldats morts au front en 1945, se comportent comme si le général de Gaulle était un ennemi et non la référence historique mondiale qu'il est devenu. Qu'on se le rappelle — puisque les protestations de certains vétérans nous y obligent —, alors que Mackenzie King fraternisait avec Hitler avant la guerre, de Gaulle fut un héros et l'un des grands libérateurs de la France et de l'Europe. Et c'est à ses côtés que les soldats québécois et canadiens ont combattu, et non contre lui.

Cela dit, ce qu'il faut surtout comprendre, c'est que tous ces hauts cris font partie de confrontations interréférendaires qui vont en se multipliant. Ce qui compte, c'est d'analyser les rapports de force qui se cachent derrière tout cela. Et s'ils les comprennent, les souverainistes abandonneront la défensive béate dans laquelle ils s'enlissent depuis près de deux ans pour reprendre l'offensive politique qui leur échappe. C'est ce que le politologue Christian Dufour exprimait avec clarté dans *La Presse* du 29 mai: «On semble vouloir allégrement oublier cette réalité politique fondamentale qu'il n'est pas avisé de montrer sa faiblesse au moment où le partenaire se radicalise...» Une remarque qui s'inspire peut-être de la conception du politique d'un de Gaulle.

Toutefois, à l'heure du plan B, de la négation du droit du Québec à l'autodétermination, de la contestation de notre Loi référendaire en Cour suprême par Robert Libman et Julius Grey, des appels à la partition et à la désobéissance civile, trop rares sont ceux qui l'ont compris. Si, comme le disait avec éloquence Bernard Landry, de Gaulle «croyait en notre patrie comme il croyait à la sienne», il nous dirait sûrement que la peur des situations conflictuelles qui nous habite est la pire des conseillères et, surtout, qu'il s'agit d'œuvrer à sa propre victoire... et non à sa défaite.

Bref, il nous expliquerait qu'être inerte, c'est être battu. Voilà bien ce que les apôtres de l'amnésie sélective, eux, semblent avoir compris depuis le 30 octobre 1995...

À PROPOS

... de la diffusion par satellite

À la veille du XXI^e siècle, une nouvelle concurrence pointe à l'horizon: la radiodiffusion directe du satellite au foyer. Cette nouvelle technologie ne peut que fragmenter davantage les téléspectateurs et détourner plus de capitaux publicitaires de la radiodiffusion. Les radiodiffuseurs qui s'interrogent sur l'avenir de leur industrie affrontent le problème de différentes manières. Certains vendent et quittent la radiodiffusion. D'autres ont décidé qu'à défaut de l'emporter sur les concurrents, ils joindraient leurs rangs; en

fait, les radiodiffuseurs ont des intérêts dans 16 des 23 nouvelles chaînes auxquelles le CRTC avait déjà accordé un permis d'exploitation vers la fin de 1996. D'autres encore achètent des stations et regroupent leurs opérations pour réduire les coûts. On ne sait pas encore très bien quelles seront les conséquences de ces changements, mais elles seront importantes.

Cameron W. Stout, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Trente ans après la visite du général de Gaulle

France-Québec, un destin commun

Devant les défis qui nous attendent, Paris et Québec doivent passer un pacte de solidarité

JEAN-MARC LÉGER

Ancien diplomate québécois et consultant international

La célébration du trentième anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec ne devrait pas se résumer à l'évocation du « discours du balcon », quel que retentissement qu'il ait eu alors,

tant chez nous que sur le plan international, au point d'éclipser tout le reste, ou presque, à l'époque.

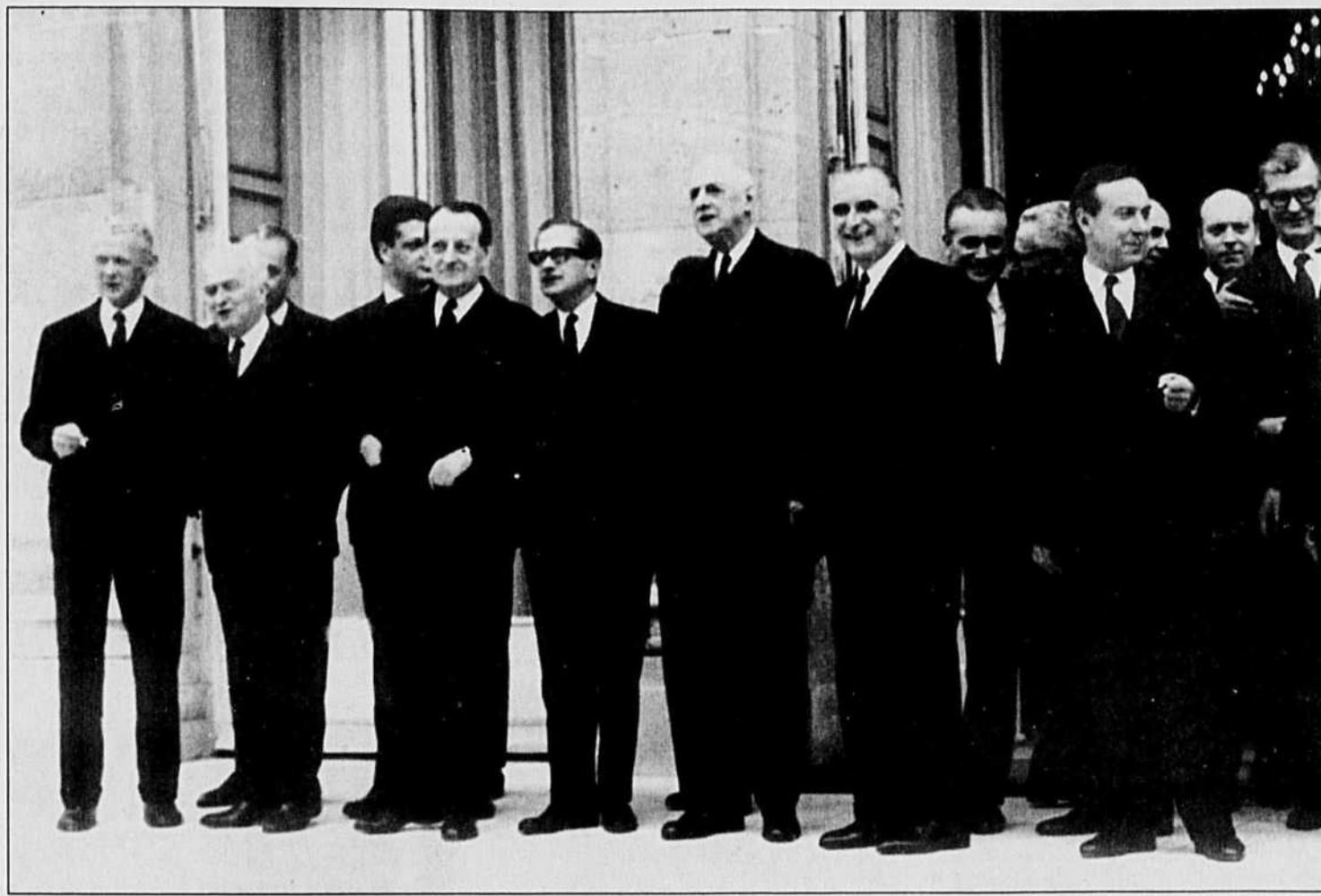
Les cérémonies officielles et les manifestations publiques, à Québec et à Montréal, souligneront la véritable portée de ce qui a été incontestablement un événement politique de premier plan, dont les effets continuent de se faire sentir. Ce fut un fait majeur, un tournant dans les rapports entre la France et le Québec. Aussi ne s'agit-il pas seulement de commémoration: pareil anniversaire n'est pas uniquement affaire de mémoire mais autant regard sur le présent des relations franco-québécoises et occasion, surtout, d'en penser et d'en préparer l'avenir.

Il arrive, parfois, que l'événementiel rejoigne ou illustre l'essentiel: ce fut le cas de la fameuse petite phrase qui, au-delà de la formule choc, consacrait et confirmait une conviction déjà ancienne chez le général. Il suffit de relire ses allocutions et ses déclarations au long du voyage au Québec mais aussi tout ce qu'il avait dit auparavant et tout ce qu'il devait dire plus tard, au sujet du Québec, pour reconnaître la continuité de sa pensée.

Il y a eu chez de Gaulle, à propos du Québec, deux constantes (à partir du début des années 60): reconnaître, accompagner et, le cas échéant, faciliter sa volonté d'affirmation, voire d'émancipation; accorder une importance primordiale aux relations franco-québécoises, désormais directes et privilégiées, avec les conséquences logiques quant au ton, au style et au volume de la coopération.

Il a constamment et concrètement illustré ces deux préoccupations, déjà avant son voyage de 1967 (l'octroi d'un statut diplomatique de fait à la Délégation générale du Québec, la mission spéciale confiée à Malraux lors de l'exposition française, à Montréal, les premières ententes France-Québec, de 1965, sur l'éducation et la culture), *a fortiori* après ce voyage. Et peu après.

En effet, dès le début septembre, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, arrivait à Québec — moins de deux mois après la célèbre visite — chargé d'une mission de l'Élysée pour donner un nouveau ton et un nouvel essor à la coopération. Des accords Johnson-Peyrefitte (Daniel Johnson père, alors premier ministre du Québec) devaient sortir notamment de vastes programmes de bourses pour étudiants, d'échange d'instituteurs et, surtout, l'Office franco-québécois de la jeunesse. Les crédits de la coopération furent multi-



Mai 1967: trois mois avant la visite du général de Gaulle en terre québécoise, Daniel Johnson se rend en visite officielle à Paris. Sur la photo de gauche, on reconnaît principalement Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, Louis Joxe, ministre français de la Justice, Michel Bélanger, conseiller du gouvernement du Québec, André Malraux, ministre français des Affaires culturelles, Daniel Johnson, premier ministre du Québec, Charles de Gaulle, président de la France, Georges Pompidou, premier ministre de la France, Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale française, en conversation avec Jean Chappelaine, délégué général du Québec à Paris, Michel Debré, ministre français de l'Économie et des Finances, Claude Morin, conseiller du gouvernement du Québec, et Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris. Photo de droite: Daniel Johnson et Georges Pompidou, premiers ministres du Québec et de la France, Jacques Parizeau, à l'époque conseiller du gouvernement du Québec, et Paul Dozois, ministre des Finances du Québec.

pliés par dix en trois ans. En même temps, la visite de Peyrefitte allait déboucher, quelques mois plus tard, sur la première participation du Québec comme Etat à une conférence internationale de niveau ministériel (Libreville, février 1968).

Un appui constant

C'est à cette période que remonte l'appui constant apporté par Paris aux aspirations du Québec sur le plan international et en particulier au sein de la Francophonie naissante.

Sans l'Élysée (de Gaulle et ses successeurs, fût-ce parfois chez ceux-ci avec une moindre ferveur), le Québec n'aurait pu se tailler une place distincte ni obtenir le statut de « gouvernement participant » à la conférence générale de l'Agence de coopération et lors des rencontres au sommet des pays ayant les français en partage. C'est à de Gaulle principalement que le Québec doit d'avoir pu faire son entrée et obtenir une place dans un forum international, mais aussi très largement à un petit groupe de fidèles du Québec, aussi actifs et déterminés qu'efficaces et passionnés, ce qu'on a appelé le « lobby québécois », une poignée de hauts fonctionnaires, diplomates, parlementaires, intellectuels, journalistes, toujours et partout pré-

sents, surtout entre 1960 et 1980.

De Gaulle, visionnaire, a compris l'importance pour la France et pour la présence française dans le monde de l'affirmation d'une solidarité véritable avec le Québec. Lorsqu'il parlait du « peuple français des deux côtés de l'Atlantique », il évoquait une réalité dont il nous revient de part et d'autre de tirer les conséquences. En fait, avec de Gaulle, les relations franco-québécoises, directes et privilégiées, se situaient désormais sur le plan politique et la pratique de la coopération devait le refléter.

Le dialogue entre Paris et Québec n'est pas aussi inégal que peut le laisser croire un regard superficiel

Trente ans plus tard, la pensée du général de Gaulle à propos du Québec et sa conception de la singularité et de l'importance (pour les deux parties) des rapports entre nos peuples gardent toute leur actualité ou plutôt, peut-être, retrouvent un regain d'actualité et appellent de nouvelles formes d'expression. Plus que d'une mise à jour, il doit s'agir d'un renouveau, d'une expansion, d'un nouveau élan. L'entreprise est urgente et elle est de l'ordre de la nécessité.

La conjoncture internationale, avec les effets vertigineux de la mondialisation sur les divers plans, le culturel et le politique autant que l'économique, commande une nouvelle solidarité des pays de langue française,

ce qui veut dire d'abord la solidarité franco-québécoise, qui est l'axe de la Francophonie.

En dépit de la différence de taille et de moyens, de prestige et de rayonnement international, le dialogue entre Paris et Québec n'est point si inégal que peut le laisser croire un regard superficiel. Il importe de mieux dégager et d'exploiter les complémentarités, qui sont nombreuses, surtout dans les secteurs de pointe, porteurs d'avenir, comme il importe d'accroître le mouvement, déjà remarquable, des créateurs dans les deux sens.

Le bilan, éminemment positif, de la coopération depuis trois décennies reste encore très en deçà des possibilités et des besoins et, à certains égards, reste fragile. Et il se trouve que nos deux pays participent, chacun de son côté, à de vastes ensembles qui peuvent les éloigner l'un de l'autre ou rendre leur coopération plus difficile, alors qu'elle est pourtant plus que jamais nécessaire.

Il suffit de rappeler que si la logique qui sous-tend les accords de Maastricht va à son terme, la France risque de perdre pour une part la maîtrise de sa politique étrangère et d'être contrainte de se replier sur l'Europe, de s'y enfermer. Quant au Québec, isolé dans une fédération canadienne qui lui est de plus en plus hostile et dans l'Amérique du Nord anglo-saxonne triomphante, il aura du mal, surtout s'il reste « province », à préserver son identité.

France-Québec: des besoins semblables

Paris et Québec ont non seulement aujourd'hui un égal intérêt mais un pareil besoin d'imprimer un nouvel élan à leurs relations, à donner des moyens nettement plus considérables à leur coopération; les deux capitales ont aussi un devoir commun autant qu'un intérêt commun à faire de la Francophonie un axe majeur de leur politique étrangère. C'est le cas déjà pour Québec, ce ne l'est pas, et de loin, pour Paris, où on observe plutôt une hésitation, sinon un recul.

L'avenir des relations franco-québécoises passe par une prise de conscience de la nécessité de leur renouveau. Cinq domaines prioritaires pourraient constituer la base de cette nouvelle entente, sans exclure, naturellement, d'autres éléments:

- la langue, avec une action permanente commune pour ce qui concerne sa défense, sa qualité, sa diffusion (on pourrait s'inspirer de l'Union culturelle et linguistique créée entre les Pays-Bas et la Communauté flamande de Belgique);
- un plan d'action quinquennal, renouvelable, dans le secteur essentiel que sont les nouvelles technologies de l'information et de la communication, avec le souci primordial du français sur les autoroutes de l'information;
- le développement du mouvement des créateurs et des scientifiques de part et d'autre, et de la circulation des œuvres;

■ la jeunesse, à travers l'expansion de l'Office franco-québécois et par le renforcement de l'enseignement de l'histoire, d'autant que l'histoire de France est nôtre jusqu'en 1760;

■ La mise en œuvre d'une concertation permanente pour la consolidation et le développement de la Francophonie.

Comment mieux conclure que par quelques propos du général de Gaulle dont il est aisé de mesurer l'actualité. A Québec, le 23 juillet 1967, lors du dîner officiel du gouvernement: « Il est de notre devoir d'agir ensemble de telle sorte que ce que nous faisons, de part et d'autre de l'Atlantique, soit, en somme, une œuvre française. » En mai 1967, recevant le premier ministre Johnson à l'Élysée: « Qu'est donc cette coopération sinon, à une époque nouvelle et sous des formes nouvelles, la preuve que les Français d'où qu'ils viennent sont maintenant convaincus du grand destin qui leur est commun? » A l'Élysée, en janvier 1969, accueillant le vice-premier ministre du Québec Jean-Guy Cardinal: « Il est clair comme le jour que ces échanges de contacts personnels entre nos deux gouvernements portent la marque d'un fait éclatant et capital, l'établissement de rapports directs entre la Nouvelle-France et la France, entre Québec et Paris. »

C'est dans cet esprit qu'il faut assurer le renouveau et l'expansion de relations et d'une coopération qui doivent rester directes et privilégiées et ne peuvent être qu'exemplaires.

Réplique à un éditorial de Michel Venne sur la vente de l'Hippodrome de Montréal

Une incitation au laisser-faire

Sans intervention du gouvernement, 4000 emplois risqueraient d'être perdus

BERNARD LANDRY

Vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances du Québec

Je remercie Michel Venne pour son analyse éditoriale sur la question de l'Hippodrome de Montréal (« Tant de millions pour des courses », *Le Devoir*, le jeudi 17 juillet 1997). Il tente au moins de tenir compte des principales données du problème et de comprendre le dilemme cornélien qui est le mien: le gouvernement s'est formellement lié en 1993 par décision de l'administration libérale à garantir les dettes de la SPICC aujourd'hui en faillite virtuelle. S'il n'agit pas maintenant, l'État doit déboursier 40 millions de dollars sans espoir de retour et mettre en péril 4000 emplois directs dont 600 à Montréal. Malgré cela, M. Venne m'incite plutôt au laisser-faire.

Cela me surprend et même, quant aux emplois, m'horripile. M. Venne a-t-il une idée de ce que coûte économiquement, socialement et moralement, la perte de 4000 emplois? N'aurait-il aucune angoisse de laisser survenir un tel désastre sans tenter au moins de mettre de

l'avant une solution qui ne coûtera rien de plus au gouvernement que ce qui est déjà engagé par garantie et assurer raisonnablement un possible dédommagement total des deniers publics?

Si M. Venne arrive à cette conclusion aux effets si lamentables, il me semble, en tout respect, que c'est parce que quelques autres éléments factuels du dossier ont échappé à son examen. D'abord, il dit qu'une grande partie des 40 millions garantis serait versée à la Ville de Montréal. Cela est vrai, mais d'ici l'an 2003 seulement, selon les échéances prévues. Entre-temps, la Ville devrait continuer à assumer une dette de 50 millions pour un terrain payé beaucoup trop cher et qui n'a plus cette valeur depuis belle lurette. On peut faire soi-même le calcul, même au bas taux d'intérêt actuel, du fardeau financier traîné par la Ville.

Sans compter que ces terrains seraient stérilisés pendant des années: le désenclavement du parc technologique réalisé immédiatement par notre offre ne se fera pas et tout le secteur continuera à stagner. Malgré cela, M. Venne semble conseiller à la Ville de

spéculer, avec des fonds empruntés en plus. Cela me surprend de sa part: le rôle de la Ville est de développer plutôt que de spéculer. Surtout qu'en un an, la Ville de Montréal n'a reçu qu'une seule offre, pour la partie la plus valable du terrain, en front du boulevard Décarie et au prix de 6,85 \$ le pied carré, donc, inférieur de 40 % à la valeur aux livres.

Loto-Québec retire de cette affaire plus de profits que de sacrifices

Plutôt que ces hauts risques spéculatifs, la SPICC et le gouvernement du Québec proposent un marché avantageux et immédiat qui redynamise tout un secteur clé de Montréal et relance en même temps une industrie. Tel est ce que le maire Bourque, les aviseurs techniques et la majorité des conseillers de son parti ont parfaitement compris. Cette position est d'ailleurs confirmée par les analyses de Louis Burgos, vice-président de Royal LePage, et Mario Polèse, économiste à l'Université du Québec. Je comprends que M. Venne veuille prendre l'intérêt de la Ville, mais il y a aussi pour cela un maire, des conseillers démocratiquement élus, appuyés d'un Service des finances compétent et de quelques expertises extérieures reconnues.

Enfin, je soumets que l'on ne peut pas soutenir que Loto-Québec se privera de 25 millions de dollars pour moderniser l'Hippodrome. L'investissement sera financé, il est vrai, par le revenu de machines de jeu (75 de plus que les 125 actuelles), mais Loto-Québec retire de cette affaire plus de profits que de sacrifices. En effet, un de ces appareils placé dans un hippodrome, en raison de la sociologie même de la clientèle, rapporte de 50 à 60 % de plus que la moyenne des 15 000 appareils de loterie vidéo répartis au Québec. Cela permet à Loto-Québec de baisser son prélèvement de 30 % sans rien perdre au total. Au contraire, sans l'Hippodrome, le trésor public, à travers Loto-Québec, perdrait de l'argent. Surtout que contrairement à ce que M. Venne pense, l'achalandage ne baisse pas, il augmente. L'Hippodrome, deuxième attraction touristique de Montréal, a reçu 1 220 372 visiteurs en 1996 comparativement à 987 000 pour 1995, soit une hausse de 23,6 %.

Ainsi, en m'excusant de revenir à la charge, je demanderais à M. Venne de regarder de nouveau les solutions avancées sous un jour plus favorable: cela m'aiderait à régler la difficile équation que mon métier m'impose et informerait encore davantage la population.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyne Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida; SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépaté (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

JUGE

Un délai de 30 jours

SUITE DE LA PAGE 1

d'enquête, qui s'est prononcé à quatre voix contre une en faveur de la destitution du juge Therrien. Au cours des derniers mois, ce comité d'enquête a entendu les témoignages de Richard Therrien. Ce dernier avait plaidé que le pardon qu'il avait obtenu en 1987 lui permettait de passer sous silence le petit rôle qu'il a tenu lors de la Crise d'octobre 1970.

Or, le Conseil de la magistrature croit que l'obligation de transparence doit être supérieure pour un citoyen aspirant à devenir juge, comparativement à un citoyen ordinaire. Richard Therrien avait pourtant fait la lumière sur son passé à deux reprises, en 1989 et 1993, alors qu'il avait tenté sans succès de devenir juge. À sa troisième tentative, se sentant victime d'une injustice et croyant que le pardon lui permettait de le faire, il n'a rien dit.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, avait déposé des plaintes auprès du Conseil de la magistrature et du Barreau du Québec moins de deux mois après que M. Therrien fut devenu juge à la chambre criminelle de la Cour du Québec à Longueuil.

L'avocat du juge Therrien, Jean-Claude Hébert, estime que la balle est maintenant dans le camp du ministre Bégin, qui a un mois pour décider s'il donnera suite ou non aux recommandations du Conseil de la magistrature.

«Je mentirais si je vous disais que je suis très heureux du résultat. Nous espérons une décision différente de celle qui a été rendue», a déclaré hier Me Hébert.

Ce dernier se dit cependant «réconforté» par le fait que le rapport du comité d'enquête du Conseil de la magistrature révèle des divergences d'opinions. C'est ce qui fait dire à M. Hébert que le comité d'enquête de la magistrature a en quelque sorte pris «deux décisions». «Je constate, en mettant en parallèle les deux décisions, que la question fondamentale du pardon, de l'interprétation de l'effet du pardon, comme nous le soupçonnions au début, est loin d'être claire. Je dirais même que le mystère s'épaissit», a-t-il dit.

Si le ministre Bégin choisit de ne pas abandonner la partie, ce sera alors au tour de la Cour d'appel du Québec d'effectuer une nouvelle enquête et de formuler d'autres recommandations au ministre. Après quoi, le conseil des ministres devra décider une fois pour toutes du sort de Richard Therrien, à la lumière des conclusions de l'enquête de la Cour d'appel.

«Si on devait entériner l'interprétation retenue par les membres majoritaires [du comité d'enquête de la magistrature], nous risquons de nous retrouver dans des situations de discrimination à l'égard de personnes qui ont obtenu des pardons», avertit toutefois M. Hébert.

«J'en déduis que cette question du pardon est très litigieuse, a poursuivi M. Hébert. Elle l'était dans l'opinion publique, elle l'était au moment des auditions devant le Conseil de la magistrature. Je m'aperçois que [...] cette question là va sûrement faire l'objet de vives discussions à la prochaine étape.»

Pointe Lepreau sous surveillance

Fredericton (PC) — Le réacteur nucléaire de Pointe Lepreau, au Nouveau-Brunswick, peut fonctionner normalement ces jours-ci, mais les spécialistes de la Commission de contrôle de l'énergie atomique le surveillent de près en raison d'un certain nombre de problèmes potentiellement sérieux.

La CCEA a renouvelé pour deux ans le permis d'exploitation de la centrale vieille de 13 ans, mais l'Énergie N.B., qui gère la centrale, devra faire rapport tous les six mois sur ses efforts pour corriger les problèmes d'administration et de sécurité.

Des représentants de la commission ont déclaré à un comité de politiciens provinciaux que des progrès avaient été réalisés mais qu'il y avait encore de la résistance face aux mesures visant à améliorer la soi-disant «culture de sécurité» à la centrale.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Le juge Richard Therrien

SUITE DE LA PAGE 1

Hier, à Helsinki, à l'occasion du Congrès international de la Fédération internationale du diabète, un groupe de médecins, accompagnés du Dr Naughton, rendaient d'ailleurs publics des résultats d'essais cliniques très prometteurs sur la greffe de tissus cutanés vivants à des patients diabétiques.

Aux États-Unis, la compagnie Advanced Tissue Sciences a déjà fait approuver l'an dernier un tissu cutané vivant, appelé Dermograft TC, utilisé pour soigner les plaies de grands brûlés. Aujourd'hui, c'est au tour de patients souffrant de diabète, dont 5 % finissent par souffrir d'ulcères graves aux pieds pouvant mener à l'amputation, de bénéficier des développements dans le domaine de la greffe de peau créée en laboratoire.

Testée dans 20 centres médicaux auprès de 291 patients diabétiques atteints d'ulcères aux pieds, l'implantation de tissu cutané vivant a permis de guérir 60 % des patients après 32 semaines. Les traitements traditionnels, qui consistent à drainer la plaie et éviter toute pression sur le pied par le port de souliers spéciaux et de béquilles, ne réussissent que chez le tiers des patients.

Aux États-Unis, où plus de 51 000 personnes diabétiques sont amputées chaque année et dont l'hospitalisation coûte au bas mot 40 000 \$ par cas, ces nouveaux traitements sont non seulement bénéfiques pour les patients mais bénis par l'État et les compagnies d'assurance.

«Les ulcères sont très difficiles à guérir, et quand ils ne le

font pas, il y a un très grand risque d'infection et d'amputation pour les malades», explique le Dr Gary Gentzkow, directeur des affaires médicales chez Advanced Tissue Sciences.

Au Québec, la compagnie Novartis Pharma Canada vient aussi d'obtenir l'autorisation de mettre sur le marché un substitut cutané nommé Apligraf, destiné à soigner les ulcères veineux. Les essais ont montré que la guérison complète survenait trois fois plus vite avec cet épiderme formé en laboratoire qu'avec le traitement conventionnel.

Peaux de bébés

Et toute cette peau vivante que l'on développe en laboratoire est pour l'instant recrée à partir de cellules tirées de prépuces de nouveaux-nés. Ces cellules, données avec le consentement de la mère, sont cultivées sur un canevas biodégradable qui sert de base à la croissance d'un nouvel épiderme vivant. Avec un seul prépuce, on peut développer après plusieurs semaines de culture en milieu stérile l'équivalent de la superficie de quatre terrains de football de tissu cutané vivant!

Mais cette application ne serait que la première des multiples avenues que laisse miroiter la culture de tissus humains. Les laboratoires d'Advanced Tissue Sciences ont déjà entrepris des recherches sur la greffe de tissus cartilagineux sur des animaux. «Dans des bioréacteurs, nous créons du cartilage, résistant aux virus et aux bactéries, en quatre semaines», affirme le Dr Naughton.

Son collègue, le Dr Kentzkow, estime pouvoir être en mesure d'amorcer des essais cliniques sur les humains avec des tissus cartilagineux créés de toute pièce en laboratoire d'ici la fin de l'année 1997. «Notre but est de pouvoir traiter des patients arthritiques en reconstituant de façon naturelle les cartilages détruits par la maladie. Éventuellement, des tissus osseux et des ligaments seront aussi développés. Cela pourrait rendre certaines prothèses tout à fait inutiles», dit-il.

Nage-t-on en pleine science-fiction? Pas vraiment, selon le Dr Naughton, dont les laboratoires travaillent déjà sur de multiples usages de divers types de tissus vivants. «Les tissus osseux ou cartilagineux pourraient aussi servir dans des cas de médecine sportive ou pour des chirurgies plastiques. Les tissus cutanés seront bientôt utilisés pour traiter les plaies de lit», affirme-t-elle.

Des vaisseaux sanguins de trois millimètres de diamètre, eux aussi développés à partir de culture de cellules, ont déjà été mis au point, et l'on espère même parvenir à créer des cellules de pancréas et de foie à la suite d'expériences fort probantes sur les animaux.

Et du tissu humain à la génétique, il n'y a qu'un pas que certains chercheurs n'hésitent pas à franchir. Tant qu'à créer en culture de nouveaux vaisseaux ou de nouvelles cellules, pourquoi ne pas créer des organes neufs, dénués de défauts génétiques comme ceux qui entraînent des maladies comme le diabète ou l'arthrite? Autant de pistes qui font rêver les chercheurs, espérant avoir la peau de toutes ces maladies qui tentent d'avoir la nôtre.

FESTIVAL Un monde d'autodérision et d'humour

SUITE DE LA PAGE 1

des gens qui vibrent aux mêmes choses», explique Pierre Corbeil, directeur du festival et copropriétaire de Vision Globale, une entreprise de postproduction qui chapeaute l'événement, dont la fréquentation affiche cette année une augmentation de 40 %, attribuable sans doute à l'effet médiatique mieux orchestré, puis à la réputation d'une première édition couronnée de succès. Seule ombre au tableau: la gestion de la foule, explique Corbeil, qui n'avait pas prévu refuser à quelque trois cent fans de Jackie Chan l'accès à la première séance de *Drunken Master 2*. Victime de son succès, Fant-Asia? Ben voyons!

Une semaine plus tard, vendredi 18 juillet, 19h, juste avant la projection de *Gamma 2*, film d'anticipation japonais. Le brouhaha fébrile de la salle de 940 places s'intensifie à mesure qu'elle se remplit. Debut dans les allées, Corbeil et ses programmeurs saluent les copains, les fans et les fous qui, comme eux, ont élu domicile à l'Impérial jusqu'au 10 août prochain.

À côté de moi, Fleurette, trentaine freddaie, attend seule le lever du rideau. «J'arrive à la première séance pour avoir une bonne place pour la suivante», m'explique-t-elle. Fleurette fréquente Fant-Asia depuis l'année dernière, alors que son conjoint, amateur de films d'arts martiaux, passe par hasard devant l'Impérial et découvre l'événement, déjà à mi-parcours. Cette année, avec en main leur passe-partout (que Fleurette a plastifié pour le conserver), ils sont montés à bord dès le début et se retrouvent à l'Impérial tous les soirs après le travail. Deux ou trois séances plus tard, ils rentrent à la maison.

Fleurette est en train de me raconter qu'elle ne fréquente pas les autres manifestations cinématographiques montréalaises lorsque le rideau s'ouvre pour faire place à la projection de *Gamma 2*, saluée par un tollé d'applaudissements. Des extraterrestres, sortes de croisement entre le tyranosaure et le crustacé, envahissent une petite ville du Japon. Arrive *Gamma*, tortue géante qui crache du feu comme un dragon. L'accueil est délirant. Puis le silence s'installe, que quelques forts en gueule viennent sporadiquement briser à grands cris, provoquant de façon artificielle des manifestations d'en-

thousiasme collectif qui, jusque-là, se complaisait dans le confort de l'émerveillement béat.

Les spectateurs de Fant-Asia circulent dans un monde d'autodérision et d'humour qui gomme toutes les traces de son étrangeté. On attribue à plusieurs facteurs le nouvel engouement des cinéphiles pour le cinéma fantastique et d'action. L'un serait la production de plus en plus grande de films de qualité à Hong-Kong. Un autre serait imputable au cinéma d'action hollywoodien qui, depuis quelques années, s'inspire du cinéma asiatique, allant jusqu'à attirer les John Woo et Jackie Chan dans ses filets. Enfin, le réalisateur Quentin Tarantino (*Pulp Fiction*) aurait pour ainsi dire lancé la mode à travers son cinéma très référentiel. Or, la somme de ces explications paraît insuffisante à la vue d'une salle bondée par des cinéphages toujours en quête d'une émotion plus forte que la précédente, qui vibre à des films qui, d'un point de vue sociohistorique, relèvent du *Twilight Zone*.

Danseur aux Grands Ballets, Louis-Martin a mis les pieds pour la première fois à Fant-Asia la semaine dernière pour y revenir presque chaque soir. Très impressionné par les films d'action de Hong-Kong, il explique sa fascination: «En tournant le dos à la réalité, ces films donnent toutes ses possibilités au mouvement.» Louis-Martin observe par exemple les similitudes entre les vrilles qu'effectue Jackie Chan dans *Drunken Master 2* et celles de Louise LeCavalier dans les chorégraphies d'Édouard Lock. À la différence que dans les films de Chan, la gravité n'existe plus.

Une expérience cinématographique du genre de celle qu'offre Fant-Asia est devenue chose rare. Pourtant, ni l'intelligence, ni la grande culture n'y triomphent. Le succès de cet événement met toutefois en lumière le besoin de vivre collectivement la passion des salles obscures. Un besoin, aussi, de s'abandonner à un monde étranger, que Hollywood, avec ses vedettes exposées et ses recettes inspirées de faits divers, n'arrive plus à combler. Ainsi, le phénomène Fant-Asia, que le passant reconnaît à de longues files d'attente devant le célèbre cinéma de la rue De Bleury, ne se déroule pas dans la salle, ni sur l'écran, mais dans l'adhésion parfaite entre l'un et l'autre. Comme le miroir et son reflet.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Il y a foule tous les jours pour les films du festival Fant-Asia à l'Impérial.

CANADIEN Blâmé par la commission Létourneau

SUITE DE LA PAGE 1

Londres et Dublin ont donc convenu de présenter un compromis qui permettrait de dissocier le problème du désarmement des groupes armés du reste des négociations sur l'avenir de la province britannique. Des pourparlers parallèles seraient menés pour la remise des armes. Le désarmement interviendrait pendant les négociations qui doivent se terminer en mai 1998.

Ce compromis fait l'objet de la présente polémique entre protestants, catholiques et les gouvernements britannique et irlandais. Aujourd'hui, les unionistes voteront contre alors que les partis catholiques l'accepteront. Toutefois, il appert que la mise en cause de ce compromis ne compromettra pas la création d'une Commission de supervision du désarmement dont le premier ministre britannique, Tony Blair, a promis qu'elle sera mise sur pied lundi et pourra fonctionner dès le début des pourparlers de paix, où le Sinn Féin sera représenté pour la première fois. Les pouvoirs de la commission lui permettront de s'intéresser aux armes entreposées de chaque côté de la frontière irlandaise. La commission sera présidée par l'ancien chef d'état-major canadien, le général John de Chastelain.

En Ulster, les milices — particulièrement l'IRA — disposeraient d'énormes stocks d'armes. Selon les services de sécurité, l'IRA disposerait de deux tonnes de Semtex, un explosif particulièrement puissant, ainsi que d'environ 650 fusils semi-automatiques AK-47, de 40 lance-grenades et d'au moins un missile anti-aérien SAM-7. Les milices unionistes seraient moins bien équipées.

En acceptant la présidence de la commission, le général de Chastelain n'est pas sans savoir que le désarmement des factions est au cœur du processus de paix. Quel que soit le cadre constitutionnel qui structurera la vie des catholiques et des protestants, il n'y aura pas de paix durable tant et aussi longtemps que les armes circuleront librement et que les parties pourront en disposer selon leur humeur. Le général canadien aura donc la tâche de mettre en place les mécanismes pour démanteler les arsenaux.

En janvier 1996, la commission Mitchell sur le désarmement, à laquelle le général participait déjà, avait suggéré des modalités pratiques détaillées pour le désarmement, comme le débitage ou le découpage de petites armes, l'explosion contrôlée des munitions et explosifs. Ce processus, soulignait la commission, devait être pleinement vérifiable. Lors d'une entrevue accordée hier à l'AFP, de Chastelain s'est dit confiant d'être en mesure de commencer son travail dès la mi-septembre.

Une brillante carrière

Le général John de Chastelain a connu ses heures de gloire au début des années 90. Né à Bucarest, en Roumanie, en 1937, de Chastelain a gravi un à un tous les échelons menant au sommet de la hiérarchie militaire. Un parcours sans faille, du moins jusqu'au scandale de Somalie, qui a commencé en 1990 à sa sortie du Royal Military College de Kingston et culminé avec sa nomination comme chef d'état-major en septembre 1989.

Dès son entrée en fonction, le général savait qu'il n'aurait pas la tâche facile. Le gouvernement conservateur venait d'annu-

ler le controversé programme d'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire. De plus, l'effondrement du bloc communiste forçait le ministère de la Défense nationale à revoir sa politique et à réduire ses effectifs et son budget.

De Chastelain a donc été amené à gérer la décroissance d'une des plus petites armées d'Occident. Ce travail, il a dû le mener parallèlement à son devoir de chef militaire, qui l'obligeait à faire preuve d'imagination pour relever le moral de soldats sous-équipés mais dont les tâches étaient, paradoxalement, en pleine expansion à cause de la multiplication des missions de paix de l'ONU.

Le général a su profiter de deux événements majeurs pour redonner un peu de fierté à ses soldats: la crise d'Oka et la guerre du Golfe, qui ont éclaté simultanément à l'été 1990. Devant l'impuissance de la Sûreté du Québec à démanteler les barages érigés par les Mohawks à Oka et sur le pont Mercier, l'armée est intervenue. Le résultat pour les militaires a été inespéré. En deux mois, ils ont réussi à calmer la rébellion mohawk et à rétablir l'ordre. Dans le golfe Persique, les Forces armées ont joint la coalition américano-onusienne formée pour chasser les troupes irakiennes du Koweït. De Chastelain a retiré tout le crédit des succès de l'armée canadienne. Ses apparitions publiques à la télévision ont fait découvrir aux Canadiens un type de militaire qu'ils ne connaissaient pas: bilingue, s'exprimant bien, distingué.

Le prestige du général était si grand qu'à la fin de 1991, il est intervenu vigoureusement dans le débat constitutionnel. Des juristes, des hommes politiques et même le chef de l'opposition d'alors, Jean Chrétien,

avaient déclaré que la violence pourrait éclater si le Québec devenait indépendant. M. Chrétien avait même laissé entendre que l'armée pourrait intervenir en cas de troubles. De Chastelain l'a rabroua publiquement en déclarant que l'armée ne devait jamais intervenir.

Crédibilité ébranlée

Au début 1993, le général a pris sa retraite et été nommé ambassadeur aux États-Unis. Mais en octobre, le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien l'a appelé à Ottawa pour lui offrir de nouveau la direction des Forces armées, ce qu'il a accepté. Pendant deux ans, il a eu à affronter les retombées du scandale de Somalie, une affaire qui a sérieusement ébranlé sa crédibilité. En effet, lorsque le Régiment aéroporté a été déployé en Somalie à la fin de décembre 1992, le général était toujours chef d'état-major et donc grand responsable de l'opération. Selon le rapport final de la Commission d'enquête sur les événements de Somalie, rendu public au début du mois, le général aurait manqué «à son devoir de commandant» et fait preuve «d'un manque de leadership» dans la mise sur pied et la planification de l'opération en Somalie et de la sélection du personnel du contingent canadien. Le rapport souligne «que sa principale faute a été de n'exercer aucun contrôle et de n'effectuer qu'une supervision nonchalante» de la mission. Cette attitude, précise le rapport, a créé «un climat propice à la multiplication des fautes chez ses subalternes». Le général n'a toujours pas répondu aux allégations de la commission d'enquête.

Avec l'AFP